



SONATRACH A UN NOUVEAU PATRON

Rachid Hachichi remplace Toufik Hakkar

P 16

PRIX DES LÉGUMES SECS

La marge bénéficiaire sera fixée par voie réglementaire

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 3 octobre 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5956 - 20^e année

LE CALENDRIER DES SÉANCES ARRÊTÉ



APN, la reprise aujourd'hui

P 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE LE RECENSEMENT, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE TOUTES LES DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES

« J'exige une application à la lettre ! »

LIRE EN PAGE 3

**MESURES EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS ET DES IMAMS
Les décisions du chef de l'État saluées**



Ph : DR

LES SERVICES DE SÉCURITÉ SUR LE FRONT DE LA « WARDRUG »

Les plans du Makhzen mis en échec

P 16

DÉCÈS DU GÉNÉRAL À LA RETRAITE HOCINE BENHADID



Le Président présente ses condoléances

P 16

POUR METTRE UN TERME AU "LOBBY" DE LA CAF



Des tractations en coulisses en vue des élections de 2025

P 7



LE NIGER ACCEPTE LA MÉDIATION ALGÉRIENNE POUR LE RÈGLEMENT DE LA CRISE

Ahmed Attaf dépêché à Niamey

P 2

LE NIGER ACCEPTE LA MÉDIATION ALGÉRIENNE POUR LE RÈGLEMENT DE LA CRISE

Ahmed Attaf dépêché à Niamey

Le Niger a accepté la médiation d'Alger visant à promouvoir une solution politique à la crise dans ce pays voisin.

Ce qui devrait fermer définitivement la porte à toute intervention militaire étrangère, promue par certains pays. L'option militaire a d'ailleurs suscité l'opposition ferme de pays voisins au Niger, et à leur tête l'Algérie, ainsi que des membres de la Cédéao, l'Union africaine et des pays influents sur la scène internationale comme les États-Unis, la Russie, l'Allemagne, la Chine et l'Italie.

L'approbation, par Niamey, de la médiation de l'Algérie dans son plan de paix devra asseoir un processus de dialogue politique pour résoudre la crise au Niger, comme initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présentée, fin août dernier, par le chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf. Ainsi, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, le Gouvernement algérien a reçu, par le canal du ministère nigérien des Affaires étrangères, une notification d'acceptation de la médiation algérienne visant à promouvoir une solution politique à la crise au Niger dans le cadre du plan de règlement présenté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Cette acceptation de l'initiative algérienne, précise le MAE, « conforte l'option de la solution politique à cette crise et ouvre la voie à la réunion des conditions devant permettre de la surmonter pacifiquement dans l'intérêt du Niger et de l'ensemble de la région », lit-on dans le communiqué. Prenant acte de cette notifica-



Ph: DR

tion, le président Abdelmadjid Tebboune a instruit Ahmed Attaf de se rendre à Niamey, « dans les plus brefs délais, en vue d'y entamer des discussions préparatoires sur la mise en œuvre de l'initiative algérienne avec toutes les parties prenantes », conclut le document. En ce sens, il y a lieu de souligner que le plan proposé par Alger porte, entre autres, sur une période de transition de six mois en vue de dégager et traduire une solution politique garantissant le retour à l'ordre constitutionnel, laquelle démarche impliquera l'ensemble des parties prenantes. Dans la foulée, Ahmed Attaf est attendu dans la capitale nigérienne, dans les plus brefs délais, voire dans les prochaines heures, en vue d'entamer le lancement de cette médiation, par notamment la tenue des discussions préparatoires, « sur la mise en œuvre de l'initiative algérienne avec toutes les parties prenantes », à la demande

du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il convient de noter que depuis l'éclatement de la crise au Niger, son voisin du nord, des pays de la Cédéao et l'Union africaine ainsi que des pays influents, comme la Russie, les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et l'Italie, ont exprimé leur opposition à toute intervention militaire promue par des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest non sans le soutien de la France. Nul n'ignore que l'action militaire étant l'expression la plus violente de l'acte politique. Le Niger qui vient d'accepter la médiation algérienne pour le règlement pacifique de la crise est conscient des conséquences périlleuses de l'intervention militaire, et laquelle a prouvé dans un passé récent, comme en Libye, en Syrie ou encore en Irak et l'Afghanistan, leurs échecs.

Karima Bennour

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Volonté de consolider une «dynamique positive»

L'ambassadrice de la République fédérale du Nigeria en Algérie, Mme Aïsha Mohammed Garba a affirmé que son pays et l'Algérie « œuvrent en commun en vue de préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique ».

Dans son allocution en marge d'une opération de plantation de 100 plants d'arbres au mont Chenoua de Tipasa, 75 à l'Ouest d'Alger, organisée dimanche dernier, par l'ambassade du Nigeria en Algérie en coordination avec la Direction générale des forêts (DGF), à l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance du Nigeria, l'ambassadrice a soutenu que cette initiative « symbolique » est « un exemple de renforcement du travail, de la croissance et de la responsabilité collective, pour protéger la nature dans le cadre d'un engagement commun entre les deux pays, visant la lutte contre le changement climatique et l'épuisement de nos ressources naturelles ». « Cette initiative honore le Nigeria et l'Algérie, à travers l'affirmation de l'importance de l'arbre et du besoin urgent de réhabiliter l'environnement naturel, en tant qu'investissement dans un avenir durable, au sein duquel la nature et l'homme vivent en harmonie », a-t-elle ajouté. De son

côté la Directrice générale du département Afrique au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Mme Salma Malika Haddadi, a transmis les félicitations du ministre Ahmed Attaf à la République fédérale du Nigeria, pour le 63ème anniversaire de son indépendance, notant que l'initiative de plantation de 100 plants d'arbres porte en soi « un sens profond confirmant la profondeur des relations historiques de solidarité et de coopération liant les deux pays ».

Ajoutant que « l'Algérie a adopté une approche nationale globale de protection de l'environnement et de préservation de la nature, au diapason des approches mondiales, continentales et régionales. Mme Haddadi a également réitéré la détermination des autorités supérieures algériennes, avec leurs homologues nigérianes, « à renforcer la coopération historique entre les deux pays », assurant que l'Algérie s'efforce à « conférer la durabilité requise à la dynamique positive caractérisant nos

secteurs stratégiques bilatéraux, dont l'énergie, les transports, la fibre optique et l'éducation, en vue de consacrer les aspirations et les ambitions communes ». Ont pris part à cette initiative, le directeur général des forêts, Djamel Touahria, et nombre d'ambassadeurs et représentants de l'Union africaine, outre des étudiants nigériens poursuivant leurs études supérieures en Algérie, des membres de la société civile et des agents des forêts.

L. Zeggane

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

Le SG de l'ONU déplore « trop » de conflits

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déploré la multiplication des conflits dans le monde, appelant les habitants de la planète à « surmonter les difficultés et à s'engager sur la voie d'un avenir meilleur et plus pacifique ». « Notre monde fait face à des inégalités croissantes, la montée des tensions, la multiplication des conflits et l'aggravation du chaos climatique », a regretté Guterres dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence, célébrée le 2 octobre de chaque année. « Nous pouvons surmonter ces difficultés et nous engager sur la voie d'un avenir meilleur et plus pacifique », a-t-il dit. La Journée internationale de la non-violence est célébrée le 2 octobre, jour anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi, chef du mouvement pour l'indépendance de l'Inde, et pionnier de la philosophie et de la stratégie de la non-violence. Pour le chef de l'ONU, « nous

célébrons non seulement la naissance de Mahatma Gandhi, mais aussi les valeurs intemporelles qu'il a défendues : le respect et la compréhension mutuels, la justice et le pouvoir de l'action non violente », appelant à investir dans la cohésion sociale, à faire des compromis et aussi à veiller « à ce que chacun et chacune d'entre nous, quels que soient son statut, son origine, sa situation personnelle ou ses croyances, puisse vivre dans la dignité, saisir sa chance et exercer ses droits ». En vertu de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 15 juin 2007, cette Journée internationale est l'occasion de diffuser le message de la non-violence, notamment par des actions d'éducation et de sensibilisation. La résolution réaffirme la pertinence universelle du principe de non-violence et souhaite favoriser une culture de paix, de tolérance, de compréhension et de non-violence.

R. I.

INTERPOL

La 26e Conférence régionale africaine s'ouvre en Angola

La 26e Conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), s'ouvre, aujourd'hui en Angola, avec quelque 250 hauts responsables de la police de pays africains et d'autres continents. Elle s'étalera sur trois jours, soit jusqu'au 5 du mois en cours, à se fier à la presse angolaise. Les discussions seront portées sur la stratégie d'Interpol dans cette partie du monde pour prévenir et réprimer la criminalité transnationale organisée, selon le « Journal d'Angola ».

L'hôte de la réunion sera le président de l'organisation, le général Ahmed Nasser Al Raisi, arrivé la veille en Angola sur invitation du ministre angolais de l'Intérieur, Eugénio Laborinho, pour participer aux travaux préparatoires de la conférence.

L'admission de l'Algérie en qualité de membre permanent au sein du Bureau exécutif de l'organisation, devrait être débattue lors de cette rencontre. Le Comité de pilotage du Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL) a approuvé l'inscription de cette proposition à son ordre du jour, selon un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale, diffusé le mois de mai dernier.

« Cette approbation intervient dans le cadre des recommandations des travaux de la 11e session tenue les 3 et 4 mai 2023 à Tunis et sera soumise pour validation lors des travaux de l'Assemblée générale prévue en octobre 2023 », a précisé alors le communiqué.

Pour rappel, le directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Farid Bencheikh avait pris part à ces travaux où il avait plaidé pour « le strict respect » des principes fondamentaux stipulés dans le statut d'Afrapol, notamment en ce qui a trait à l'élection du nouveau bureau exécutif lors de l'Assemblée générale (AG) d'Afrapol prévue en octobre 2023, et en faveur de l'obtention de l'Algérie de la qualité de membre permanent au sein de ce bureau, compte tenu de son rôle axial dans l'instauration des bases de ce mécanisme et vu l'importance majeure qu'elle accorde à l'établissement de la paix et de la sécurité dans le continent africain ».

Outre cette question, les participants mettront l'accent sur la cybercriminalité, les crimes financiers et la corruption, selon les déclarations du porte-parole de la commission technique préparatoire, le surintendant principal des enquêtes criminelles, Manuel Halaiwa. Ils s'attaqueront également à la traite des êtres humains et au terrorisme, ainsi qu'au renforcement de la coopération internationale en matière policière et pénale, d'après le porte-parole. Interpol est une organisation qui facilite la coopération policière et la lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale. Elle a été fondée en 1923 sous le nom de « Commission internationale de police criminelle ».

B. O.

LE PRÉSIDENT ORDONNE LE RECENSEMENT, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE TOUTES LES DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES

« J'exige une application à la lettre ! »

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exigé le recensement, le suivi et l'évaluation de toutes les décisions prises en Conseil des ministres, en relevant ce qui n'a pas encore été appliqué.

Les commissions de contrôle ont ainsi un délai d'un mois au maximum pour la mise en œuvre de ces décisions, en accordant la priorité aux décisions urgentes. Voilà ce qui devrait remédier aux carences constatées çà et là en raison de la non-application de certaines décisions prises, lors des réunions présidées par le chef de l'État. Cette méthode d'opérer n'est plus ainsi tolérée, et les ministres sont en outre appelés à accélérer la cadence et sont tenus par l'obligation de résultats dans les délais, d'autant plus que les conditions matérielles, financières et en ressources humaines sont réunies. Les textes sont aussi présents pour encadrer la gestion à différents niveaux. Une vie décente pour le citoyen, et le caractère social de l'État, mainte fois réitéré, constituent la pierre angulaire du programme du chef de l'État. Plusieurs mesures ont été, d'ailleurs, prises par l'État pour protéger le pouvoir d'achat des Algériens et pour lutter contre les comportements spéculatifs qui tentent de saper tous les efforts allant dans ce sens, maintes fois également dénoncé par le Président lui-même. Le Gouvernement connaît à présent l'état des stocks, des circuits commerciaux et des résultats du déploiement sur le terrain des équipes des directions du Commerce au niveau des wilayas, dont la principale mission a consisté en la verbalisation des commerçants spéculateurs. Pour parer à toute surprise, le président Tebboune, a mis également l'accent sur l'impératif de veiller à la stricte mise en œuvre du Plan de l'État pour organiser l'importation et assurer la disponibilité des différents produits. L'objectif étant d'éviter toute mauvaise interprétation des décisions de l'État pour nourrir les rumeurs sur la pénurie. L'État a également assuré que la sub-



Ph : DR

vention par l'État de tous les produits de large consommation sera toujours garantie, quels que soient les prix sur les marchés internationaux. L'économie nationale a aussi connu un essor important après des décisions courageuses prises par les autorités nationales en rupture avec les anciennes pratiques. Une nouvelle loi sur l'investissement est venue ainsi en apport à cette volonté affichée. Aujourd'hui, toutes les décisions prises par le passé, lors des différentes réunions des Conseils des ministres devraient être recensées et évaluées pour rattraper le retard accusé dans l'application de certaines d'entre elles. Il s'agit là d'une exigence du président Tebboune pour accompagner, comme il se doit, les efforts consentis dans tous les domaines, dans le cadre de la nouvelle Algérie. C'est dans ce sens d'ailleurs que les ministres de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports ont été appelés à élaborer un plan national, notamment pour les communes enclavées et les wilayas nouvellement créées, en vue de prendre en charge l'état des routes et de l'aménagement urbain. L'aménagement ou la réalisation de nouvelles routes, la construction des loge-

ments de différentes formules, des établissements sanitaires, de services ou de marché de proximité, dans les nouvelles cités et celles en voie d'être inaugurées sont autant de projets qui contribuent au développement de l'activité économique dans les régions notamment les plus reculées longtemps délaissées par les pouvoirs publics.

Cette décision permettra également de donner une nouvelle dynamique à la rencontre périodique Gouvernement-Wali qui devraient traduire sur le terrain toutes les décisions prises. Les premiers magistrats de wilayas ont été sommés à plusieurs reprises par le chef de l'État à être à l'écoute du citoyen et à rapprocher l'administration du citoyen pour briser la chape de plomb qui s'est érigée entre les deux parties, fruit d'une gestion chaotique de l'ancien système. Depuis la première rencontre, plusieurs zones d'ombre ont été tirées des ténèbres vers la lumière, mais beaucoup reste encore à faire. Pour le président Tebboune, les décisions à différents niveaux sont prises pour être appliquées et ne constituent nullement une fin en soi.

B. O.

R. N.

AUGMENTATION DE LA BOURSE UNIVERSITAIRE

Des organisations estudiantines saluent la décision

Des organisations estudiantines ont salué, hier, la décision du Président de la République portant augmentation du montant de la bourse des étudiants universitaires à 2 000 DA par mois, estimant que cette mesure devra contribuer à améliorer la situation sociale des étudiants. Dans une déclaration à l'APS, le SG de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), Abdelatif Boudiaf a estimé que la décision du chef de l'État concernant l'augmentation du montant de la bourse des étudiants, se veut « une bonne initiative qui reflète l'intérêt du Président de la République pour la catégorie des étudiants, en assurant la prise en charge totale de toutes leurs revendications, notamment sociales ».

De son côté, le vice-secrétaire général de l'Union générale des étudiants libres (UGEL), Abdelkrim Benmalek, a salué cette décision qui devra, a-t-il dit, « améliorer la situation sociale de l'étudiant et devra aussi contribuer à promouvoir le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ». Pour Benmalek, « la question de revaloriser la bourse universitaire et d'en augmenter la valeur pour améliorer le pouvoir d'achat, figuraient parmi les revendications de l'organisation syndicale, dans le cadre de la réforme du système des œuvres universitaires, à l'instar du développement des prestations fournies dans les résidences universitaires et de l'élargissement de ses structures ».

Dans ce sens, l'Organisation des étudiants algériens libres s'est félicitée, à travers la voix de son président, Fateh Sribli, de la décision du Président, laquelle « a été fortement appréciée » par les étudiants, appelant à « introduire d'autres réformes dans le système des œuvres universitaires ». Pour sa part, le SG de l'Alliance pour le renouveau estudiantin national (AREN), Hamza Radjaï a loué la décision, laquelle « reflète les efforts de l'État dans la prise en charge des préoccupations socio-pédagogiques des étudiants ».

BESOINS DES AGRICULTEURS ET DES CITOYENS, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le président Tebboune intraitable

Les exigences de la rentrée sociale de millions d'algériens ont été traitées avec prudence par l'État et son gouvernement, en marge du Conseil des ministres tenu dimanche, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Placé en tête des dernières recommandations du chef de l'État, le bien-être du citoyen continue d'interpeller les autorités du pays, d'où l'obligation pour le chef de l'État et son administration, de prêter oreille aux revendications légitimes des Algériennes et des Algériens. Car bien qu'il y ait eu bonne volonté et ce désir de propulser l'économie nationale, outre l'exécution, autant que faire se peut, des engagements du président Tebboune, il faut bien admettre que certains secteurs ont quelque peu buté contre des aléas et certaines turbulences inopinées. Comme l'alimentation et la disponibilité des produits de première nécessité, que le président Tebboune s'est fixé comme objectif de mener à bien, plaçant la stabilité sociale et l'épanouissement du citoyen, au-dessus de toute considération. En effet, considérant le paysan comme étant le maillon fort de la

chaîne productive, en considération des défis et enjeux de la sécurité alimentaire, Abdelmadjid Tebboune place ainsi l'intérêt général comme une ligne rouge à ne pas outrepasser. Ainsi, l'augmentation de la production nationale, en vue de répondre à la demande intérieure croissante, ne pourra se faire qu'en muselant les mauvaises voix, en neutralisant le marché informel, et en dressant un programme de soutien indéfectible aux agriculteurs.

FACILITATIONS ET SOLIDARITÉ FINANCIÈRES

Afin de réorganiser le système de financement et de crédit au profit des exploitants agricoles, notamment ceux touchés par la sécheresse, les dernières mesures dictées par Abdelmadjid Tebboune, ont concerné le paiement des taxes, le remboursement des crédits et les indemnités. Au titre des taxes, la décision a été prise de « reporter leur paiement », notamment « sur les terrains octroyés au titre d'une concession ». Concernant les crédits, le président de la République a instruit de « suspendre les crédits agricoles "R'FIG" pour une durée de trois ans », précisant à cet

égard que « le paiement du taux d'intérêt sera à la charge de l'État ». Enfin, pour ce qui relève des indemnités, le rapport du Président a confirmé « leur attribution aux agriculteurs pour les productions de céréales et leur dotation en semences et engrais, à titre gracieux ». Des décisions qui découlent de l'obligation d'augmenter le rendement des terres et la diversification des produits agricoles, et de réguler le marché et son approvisionnement, conformément aux priorités portées vers la valorisation de l'effort de l'agriculteur.

UNE IMPORTATION INTELLIGENTE SELON UNE STRATÉGIE DE PRODUCTION GAGNANTE

L'objectif initial de contrôler strictement le niveau des importations étant de prime abord d'encourager la production nationale, et la baisse de la facture des importations, cette vision affichée par l'État a cependant été enrayée par les pratiques frauduleuses de bon nombre de spéculateurs. Cette mafia de l'agro-alimentaire qui continue, sans foi ni loi, de porter atteinte au pouvoir d'achat du citoyen et à l'accessibi-

lité aux produits de base. À cet effet, le président Tebboune a ordonné de « réorganiser l'importation avec, pour objectif, d'encourager et de protéger le produit national et non créer la pénurie au détriment du citoyen ». Et de réitérer l'engagement de l'État à « écarter toute décision d'austérité concernant les vivres destinées aux Algériens ». Alors que la production locale dépendra d'une stratégie adéquate et d'un programme réfléchi, le chef de l'État a ainsi fait part de la directive d'« accélérer la réalisation des silos de stockage de céréales, aux fins d'atteindre la capacité de 9 millions de tonnes ». Dans un passé récent début mai 2023, lors d'une entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le président Tebboune avait fustigé la poursuite de l'importation d'un certain nombre de produits agricoles pouvant être produits localement, comme le maïs.

ON NE BADINE PAS AVEC LES VIVRES DES ALGÉRIENS

Conscient des agissements enregistrés en cours d'année, visant à créer un climat de frustration chez l'habitant, Abdelmadjid

Tebboune a accordé une attention particulière sur « l'impératif de veiller à la stricte mise en œuvre du Plan de l'État afin d'éviter toute mauvaise interprétation des décisions de l'État dans l'objectif de nourrir les rumeurs sur la pénurie, au moment où l'État est capable de garantir, avec aisance, la stabilité économique et sociale à la faveur de la loi sur la concurrence ».

Une mesure qui a fait l'objet d'un intérêt radical et formel de la part du chef de l'État, en raison des manipulations subversives et nocives à la bonne marche du mode de vie du citoyen. Référence faite aux manigances et autres manœuvres de déstabilisation de la sérénité de la vie citoyenne. Dans le même contexte, Abdelmadjid Tebboune a évoqué dans ses recommandations, la nécessité de « maintenir la subvention par l'État de tous les produits de large consommation, quels que soient les prix sur les marchés internationaux », complétant sa plaidoirie avec insistance, par le fait que « l'État frappera d'une main de fer quiconque oserait toucher aux vivres des Algériens ».

Hamid Si Ahmed

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

La première mouture approuvée en Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lors de la réunion du Conseil, des ministres de ce dimanche, que l'État « poursuivra son processus de relance générale, pour se relever et se défaire des effets de la précédente période dont les retombées ont été catastrophiques et très graves pour le pays ».

Lors de cette réunion, la Déclaration de la politique générale du Gouvernement, dont l'exposé a été présenté par le Premier ministre, a été adoptée. Le président de la République a également ordonné de fixer un délai d'un mois au maximum pour les commissions de contrôle de mise en œuvre de ces décisions, en accordant la priorité aux décisions urgentes.

Cela traduit la volonté du Chef de l'État de relancer la dynamique du développement, d'encourager l'économie productive, de développer les zones d'ombre. À ce titre, il a appelé les ministres de l'Intérieur, des Travaux publics et des Transports, à élaborer un plan national, notamment pour les communes enclavées et les wilayas nouvellement créées, en vue de prendre en charge l'état des routes et de l'aménagement urbain. L'État est



décidé à concentrer ses efforts et ses énergies sur un développement global du pays pour traduire dans les faits, les principes et les fondements de l'Algérie nouvelle qui se veut libérée des scories d'une gestion bureaucratique et inefficace qui avait mis en danger les équilibres stratégiques du pays.

Le président de la République a tenu d'ailleurs à le souligner en affirmant :

« L'État poursuivra son processus de relance générale, pour se relever et se défaire des effets de la précédente période dont les retombées ont été catastrophiques et très graves pour le pays », indique un communiqué qui a sanctionné les travaux du Conseil des ministres.

Il y a lieu de rappeler que le chef de l'État avait insisté à plusieurs reprises sur la moralisation de la vie politique et publique, la relance de l'économie productive et la libération des pratiques de la rente qui ont bloqué la dynamique de développement du pays qui avait connu une explosion

des importations tous azimut de produits en tous genres mettant en péril plusieurs secteurs productifs aussi bien publics que privés qui ont vu leur produit menacé par une concurrence déloyale parfois au détriment du trésor public et de la santé du consommateur.

La Déclaration de la politique générale du Gouvernement prouve que l'État est déterminé à accorder tout l'intérêt souhaité à la protection de la production nationale, notamment agricole pour assurer une autosuffisance et la sécurité alimentaire, réduire les importations et engager une dynamique visant, à terme, à dégager un excédent exportable.

La politique générale du Gouvernement accorde la part belle au secteur industriel, notamment la production de médicaments et de produits pharmaceutiques, dont la dépendance aux importations n'est pas sans conséquences sur la sécurité sanitaire du pays, et qui absorbent de gros montants

du budget du secteur de la Santé. L'État veut encourager les capacités de production locales qui sont un réel potentiel susceptible de libérer le pays du fardeau des importations. La déclaration de politique générale insiste également sur la nécessité de développer la Culture et l'Éducation pour assurer une formation de qualité aux compétences de demain qui auront la charge d'arrimer le pays à la dynamique mondiale du progrès et du bien-être.

Le communiqué du Conseil des ministres traduit dans une large mesure, la volonté de l'État de mettre le pays sur les rails du développement réel loin des surenchères qui avaient profité à la Issaba et mis le pays aux portes de la ruine.

Ce sont les grandes lignes d'une nouvelle dynamique de développement national qui sont définies par la déclaration de politique générale du Gouvernement et à laquelle l'ensemble des citoyens sont appelés à adhérer.

Slimane B.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES SÉANCES PLÉNIÈRES ARRÊTÉ APN, la reprise aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale a arrêté l'agenda des séances plénières devant reprendre aujourd'hui, en marge d'une réunion présidée dimanche par le président du Parlement, Brahim Boughali, avec au menu, le débat du projet de loi de finances rectificative de l'année 2023. Des concertations qui feront suite à la liste des projets de loi déposés par le bureau de l'APN, notamment depuis le début de la session parlementaire ordinaire 2023-2024, toujours en cours d'examen au niveau des commissions permanentes. Demain, entre autres, il s'agira pour les parlementaires de poursuivre le débat général, en parallèle de la réponse du représentant du gouvernement aux députés. Un grand retour de l'activité parlementaire, qui se poursuivra ce jeudi, avec au programme une séance plénière consacrée aux questions orales, alors que le 8 octobre prochain, il sera question de voter le projet de loi de finances rectificative de l'année 2023, ainsi que le vote du projet de loi portant approbation de l'ordonnance 23-01 modifiant et complétant la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MÉDIAS ET ENCADRER L'EXERCICE JOURNALISTIQUE

Compte tenu des besoins de la presse écrite et la presse électronique pour un cadre juridique fixant les modalités d'exercice de l'activité et des règles afférentes à son organisation, sa régulation et son contrôle, le Parlement a prévu le 16 octobre du mois en cours de tenir une séance plénière. Réservée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, ainsi qu'à la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés, ladite séance sera suivie d'une autre séance plénière le lendemain, soit le 17 octobre prochain. Dans le même ordre, la séance des questions orales est prévue deux jours plus tard, à savoir le 19 octobre. Quant au vote du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, et celui relatif à l'activité audiovisuelle, il se déroulera le 26 octobre. Un projet qui s'inscrit dans l'objectif de simplifier les procédures administratives, la régulation de l'activité, en vue d'améliorer la qualité du service médiatique et de renforcer ainsi le professionnalisme dans l'exercice journalistique. *Hamid Si Ahmed*

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER ET AUGMENTATION DES SALAIRES

Les imams saluent la décision du Président

Le Conseil national autonome des imams et fonctionnaires des affaires religieuses a salué la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, quant à l'élaboration du Statut particulier qui comprendra une révision des salaires de cette catégorie.

En effet, sur sa page officielle Facebook, le Conseil national des imams a écrit « le président de la République répond à nos revendications, Dieu merci ». Indiquant que cela sera plus concret lors de sa publication sur le Journal officiel. Notant dans ce cadre que le président Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres de dimanche, « l'ouverture du dossier de l'imamat et de la classification des imams et des mosquées pour une meilleure organisation du secteur ». Un communiqué de la Présidence rapporte,

conformément à ses engagements, « l'élaboration du Statut particulier de l'Imam qui comprendra une révision des salaires de cette catégorie ». À ce propos, le président de la République a enjoint au ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, d'attribuer des logements de fonction aux imams dans toutes les grandes mosquées des wilayas, ou au niveau des nouvelles agglomérations, en tenant compte de leurs affectations ».

Il est important de signaler à ce fait que la révision du statut de l'imam, la revalorisation salariale à travers la révision des primes, la dépénalisation du métier de l'imam, l'ouverture d'une formation continue dans les universités et l'application du principe d'égalité des chances », sont, les revendications phares des imams.

Rappelant que le dernier statut particulier et celui du 2008.

Le département des Affaires religieuses avait proposé dans le projet de statut particulier des fonctionnaires du secteur, et selon les grades, des primes entre 6 000 et 10 000 DA, alors que le salaire de base des imams est de 28 000 dinars.

Signé le 24 décembre 2008, le décret exécutif n° 08-411 du 24 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs prévoit en son chapitre III quatre corps pour les imams (art.33), à savoir le grade d'imam instituteur (catégorie 10, mis en voie d'extinction), le grade d'imam Mouderness (instituteur, catégorie 11), le grade d'imam professeur (catégorie 13) et celui d'imam

professeur principal (catégorie 14).

Quant aux postes supérieurs, le même décret exécutif fixe le salaire de l'Imam Mufti (niveau 9), l'imam agréé (niveau 7) et le Premier imam de la mosquée. Le même décret portant statut particulier des imams a fait passer la liste des postes de dix à dix-neuf, selon la responsabilité et l'importance de la tâche.

Mais, le décret exécutif du 24 décembre 2008 portant statut particulier de l'Imam interdit à cette profession toute action de protestation.

Ce statut particulier des fonctionnaires des affaires religieuses interdit ainsi aux hommes de culte l'adhésion à des organisations à caractère politique, le recours à la grève et les astreint au respect de la référence religieuse officielle.

S. Oubraham

PRIX DES LÉGUMES SECS

La marge bénéficiaire sera fixée par voie réglementaire

La hausse des prix continue de frapper de plein fouet, en l'espace de quelques années. Les prix des légumes secs sont passés de l'abordable à l'inaccessible. Dans ce cadre, plusieurs mesures spécifiques ont été prises par le Gouvernement.

À ce propos, le directeur de la Régulation et de l'Organisation des marchés au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Samy Koli, a fait savoir, lors d'un passage hier sur les ondes de la Radio chaîne3, que les autorités ont accordé l'exclusivité d'importation à l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAI) pour éviter les fluctuations excessives de l'offre. Ajoutant, dans le même contexte, que « l'OAI importe désormais uniquement les quantités dont le marché a besoin ».

Il a avoué que « des dysfonctionnements dans la distribution du produit se sont posés car « ce n'est pas le métier de l'OAI, qui fait malgré tout un effort avec son réseau de 538 points de vente ». « C'est pourquoi, il a été décidé d'impliquer de nouveau les réseaux des grossistes des principales places commerciales, à savoir : « Sétif (1012 grossistes), Semmar et



Jolie-Vue (401), Chelghoum Laïd (59) et Mascara (47) ».

Il est également prévu de recourir aux 70 conditionneurs identifiés à travers la plateforme ainsi que plus de 200 de leurs distributeurs pour garantir la disponibilité des légumes secs sur le marché à un prix fixé par l'État. « La marge bénéficiaire sera également déterminée par voie réglementaire », annonce encore Samy Koli.

Afin d'assurer une bonne rentrée sociale et un bon fonctionnement des cantines scolaires et universitaires, depuis le mois d'août jusqu'à aujourd'hui, « une quantité de 141132 quintaux de légumes secs (entre importation et production locale) a été mise sur le marché », précise le directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce.

OBLIGATION D'AFFICHER LES PRIX

Par ailleurs, l'invité de la rédaction a révélé que « les mesures prises par le gouvernement pour stabiliser les prix des produits de première nécessité dans le pays visent à améliorer les mécanismes de régulation du marché et à garantir l'accès des citoyens à des denrées essentielles à des prix abordables ». L'une des initiatives clés mentionnées par Koli est « l'obligation faite aux producteurs d'afficher les prix sur les emballages des produits de première nécessité ». Expliquant que « cette transparence permet aux consommateurs de prendre des décisions éclairées lors de leurs achats, tout en introduisant une dimension de responsabilité dans le processus de fixation des prix ». Une autre avancée majeure est «

l'utilisation d'une plateforme numérique de cartographie nationale du produit algérien ». Sur ce point, le directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a dit que « le département du Commerce agit en priorité sur les circuits de distribution, avec l'utilisation des données récoltées au sein de la plateforme numérique de cartographie nationale du produit algérien ». « Cette plateforme numérique a déjà permis d'identifier douze produits de première nécessité, tels que la farine, la semoule, l'huile, le sucre, les légumes secs ou encore le lait, pour lesquels l'ensemble des unités de production et des réseaux de distribution sont répertoriés », explique le responsable qui estime que cela permet de « déterminer le taux de couverture de chaque producteur, offrant ainsi une vue d'ensemble précise de l'offre sur le marché ». Même s'il avoue qu'il subsiste des moments de fluctuation de l'offre par rapport à la demande, le directeur de la régulation juge que la situation s'arrange. Il cite l'exemple du lait pasteurisé subventionné, pour lequel le taux de couverture est en amélioration grâce à cette nouvelle cartographie qui assure la distribution de l'usine jusqu'à la commune et aux quartiers.

Sarah O.

SAISON TOURISTIQUE D'ÉTÉ 2023 Didouche préside un colloque d'évaluation

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a présidé hier à l'hôtel Mazafran les travaux du Colloque national des cadres du secteur du Tourisme et de l'Artisanat, qui a été consacré à l'évaluation de la saison estivale de l'année 2023. La rencontre a regroupé tous les cadres de l'administration centrale et les directeurs du tourisme et de l'artisanat des wilayas du pays, était une occasion de présenter des exposés incluant un bilan du déroulement de la saison estivale dans les quatorze wilayas côtières. Elle a permis également des discussions avec le ministre sur les différents aspects liés à la saison estivale, les perspectives de travail et la préparation de la saison prochaine. Il est important de rappeler que lors du Conseil des ministres qu'a présidé, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune dimanche dernier, il a appelé le ministre du Tourisme à « impulser le tourisme thermal à travers tout le pays, sur prescription médicale par les spécialistes ».

M.S.

FORMATION PARAMÉDICALE 12 nouveaux instituts à travers le pays

À l'occasion de la rentrée pédagogique 2023-2024, le secteur de la Santé s'est doté de 12 nouveaux instituts de formation paramédicale, dans le but « d'augmenter le quota de la formation paramédicale dans toutes les wilayas, ce qui va renforcer les établissements publics de santé en matière de ressources humaines et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients », a indiqué, dimanche dernier, un communiqué du ministère de la Santé. Selon la même source, le ministère a enregistré « l'admission de plus de 9 450 nouveaux étudiants ayant obtenu le Baccalauréat pour suivre une formation spécialisée », au niveau de « 47 instituts nationaux de formation supérieure paramédicale et des sages-femmes, portant le nombre total pour la première année dans toutes les filières à 15 350 étudiants », selon le communiqué. Soulignant qu'« une annexe de formation des sages-femmes a été ouverte au niveau de la wilaya d'Adrar, accueillant près de 600 étudiantes de différentes wilayas du sud ».

6 900 PLACES PÉDAGOGIQUES À POURVOIR DANS LE SUD

Les services du ministère s'attendent, en outre, à « organiser un concours sur épreuves pour l'admission à la formation spécialisée paramédicale au profit des wilayas du sud, avec l'attribution de 6 900 places pédagogiques visant à renforcer les wilayas nouvellement créées en personnel », conclut le communiqué.

L. Z.

SALON NATIONAL DE LA FORMATION ET DE LA CERTIFICATION

La 17^e édition du 17 au 19 octobre à Alger

La 17^e édition du Salon national de la formation, du conseil et de la certification se tiendra du 17 au 19 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le thème « Formation et certification: pour des exportations conformes aux normes internationales ». Cette édition sera l'occasion pour les entreprises algériennes exportatrices de trouver des solutions pour améliorer leur performance et leur compétitivité, a indiqué le commissaire du Salon, Ali Belkhir, lors d'une conférence-débat sur le sujet tenue, hier, à Alger. L'objectif est de « créer un carrefour de compétences et d'idées novatrices, afin de contribuer au processus de développement écono-

mique dans notre pays, dont l'objectif réside dans l'accroissement des exportations hors-hydrocarbures, notamment vers le continent africain », a-t-il précisé. Pour l'intervenant, l'instauration de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) offre « une opportunité inouïe pour les entreprises algériennes qui veulent se placer à l'international, ou du moins sur le continent africain », soulignant toutefois qu'une telle évolution « exige une préparation et une adaptation » aux exigences d'un environnement économique plus ouvert sur la concurrence et la performance. « C'est dans cette optique que la certification prend tout son sens pour s'imposer comme un

des critères essentiels de l'intégration des marchés régionaux et internationaux », a-t-il relevé. Le Salon ambitionne, ainsi, d'être un espace de débats et d'échanges sur les meilleurs moyens de donner une impulsion à l'action des entreprises algériennes exportatrices. Précisant en outre qu'« il s'agit donc d'un effort collectif qui doit mobiliser les opérateurs économiques et les professionnels du conseil et de la certification afin de hisser le niveau de performance et de compétitivité de l'entreprise algérienne et lui permettre de se positionner sur le marché international », a-t-il conclu.

L.Zeggane

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE SUR L'AXE OUED EL-HARRACH - WILAYA DE BLIDA

40 entreprises dotées de systèmes de traitement des déchets

Une quarantaine d'établissements industriels sis à proximité de l'Oued El Harrach dans sa partie traversant la wilaya de Blida, ont été dotés de systèmes de traitement des déchets liquides, selon la direction de l'environnement de la ville des roses. Il est question à ce jour, selon le directeur du secteur, Ouahid Tchachi de 40 unités industrielles dotées de systèmes de traitement des déchets liquides et de bassins de collecte, dans le cadre du

projet de dépollution des embouchures de l'Oued El Harrach et de persévérance de l'environnement. Il a fait cas du recensement de 107 unités industrielles situées le long d'un itinéraire de 22 km de l'Oued El-Harrach (dans sa partie traversant la wilaya de Blida), dont 43 ont été dotées de systèmes de traitement des déchets liquides, cinq autres s'apprêtant à acquérir ce type de système, alors que 19 autres unités sont à l'arrêt et 21 ne nécessitent pas ce type de sys-

tème. Les visites d'inspection effectuées par la direction de l'environnement au niveau des communes d'Ouled Slama, Larbâa, Meftah, Chebli, Bougara, Bouinane et Hammam Malouane (toutes traversées par l'Oued El-Harrach) ont donné lieu au recensement de 11 établissements industriels classés, parmi les plus générateurs de déchets liquides à l'origine de la pollution environnementale, dont trois ont engagé des études pour l'acquisition de systèmes

de traitement, selon la même source. Pour faire aboutir ce projet, « 29 établissements ont procédé à la signature d'accords avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable dans le but de les accompagner dans leurs efforts de mise en conformité avec les normes d'éradication des déchets liquides contenant des produits chimiques dangereux », a-t-il conclu.

L. Z.

LE PREMIER D'UNE LONGUE SÉRIE

Trump en procès pour avoir gonflé ses actifs immobiliers

Le procès civil de Donald Trump et deux de ses enfants, accusés d'avoir gonflé de manière colossale pendant des années leurs actifs immobiliers, s'est ouvert lundi à New York, menaçant son empire économique et prélude d'un marathon judiciaire pour le favori des républicains à la présidentielle de 2024.

L'ancien président de 77 ans a annoncé dimanche soir qu'il comptait être présent lundi aux plaidoiries d'ouverture devant la Cour Suprême de l'Etat de New York, où il est cité comme témoin. "Je vais au tribunal demain matin pour me battre pour mon nom et ma réputation", a fait savoir l'ex-magnat de l'immobilier dans un message posté tard dans la soirée sur la plateforme Truth Social, dans lequel il qualifie la procureure générale de New York de "corrompue" et le juge chargé de l'affaire de "déséquilibré". "Toute cette affaire est une imposture!!!", a-t-il également écrit. Donald Trump ne peut pas être condamné à de la prison dans cette affaire, mais le procès va offrir un avant-goût des échéances judiciaires susceptibles de perturber sa campagne pour l'investiture républicaine.

Inculpé au pénal dans quatre dossiers différents, qui n'ont pour l'instant pas entamé sa popularité auprès de la base républicaine, Donald Trump doit notamment comparaître à partir du 4 mars devant un tribunal fédéral de Washington. Il est accusé d'avoir tenté d'inverser le résultat de la présidentielle de 2020 remportée par Joe Biden. Il aura ensuite rendez-vous avec la justice de l'Etat de New York pour des fraudes comptables, puis en Floride pour sa gestion négligente de documents confidentiels après son départ de la présidence. Le procès qui s'est ouvert hier a brusquement pris un enjeu considérable la semaine dernière lorsque le juge Arthur Engoron, qui le préside, a estimé que des "fraudes répétées" étaient établies et que le parquet général de l'Etat de New York avait d'ores et déjà démontré que Donald Trump et l'état-major de son groupe avaient "surévalué" leurs actifs entre 812 millions et 2,2 milliards de dollars de 2014 à 2021.



Ph: DR

"COUP MAJEUR"

En conséquence, ce juge a ordonné le retrait des licences commerciales pour l'Etat de New York à Donald Trump et à deux de ses enfants, Eric Trump et Donald Trump Jr, vice-présidents exécutifs de la Trump Organization, ainsi que la confiscation des sociétés visées par la plainte, pour qu'elles soient confiées à des liquidateurs. Si elles étaient appliquées, ces sanctions porteraient "un coup majeur à la capacité de Donald Trump de faire des affaires dans l'Etat de New York", estime Will Thomas, professeur en droit des affaires à l'université du Michigan. Donald Trump, qui a fait fortune dans l'immobilier et les casinos dans les années 80 et avait promis de diriger les Etats-Unis comme ses entreprises, perdrait alors le contrôle sur plusieurs étendards de son groupe, comme la Trump Tower sur la 5e avenue de Manhattan. Ces propriétés sont au cœur des accusations de la procureure Letitia James: la surface du triplex de l'homme d'affaires dans la Trump Tower aurait été triplée et l'immeuble du 40 Wall Street surévalué de 200 à 300 millions de dollars dans des déclarations financières. La luxueuse résidence Mar-a-Lago en Floride et plusieurs golfs de la Trump Organization apparaissent également dans le dossier. La procureure réclame aussi que soient recon-

nues d'autres violations de lois financières et une amende de 250 millions de dollars.

DES DIZAINES DE TÉMOINS

Donald Trump a toujours balayé les accusations et multiplie les attaques contre la procureure James, une élue démocrate afro-américaine qu'il a traitée de "raciste", et le juge Engoron, qu'il qualifie de "dérangé". Sur son réseau Truth Social, il a fait valoir que les banques prêteuses avaient été remboursées, "totalement, avec les intérêts, sans défaillances et sans victimes". La défense compte aussi se battre pied à pied sur les évaluations des actifs.

Le procès s'annonce technique et des dizaines de témoins sont attendus, dont trois des enfants Trump, Eric, Donald Jr et Ivanka, initialement visée par la plainte mais finalement non poursuivie, ou l'ancien directeur financier de la Trump Organization, Allen Weisselberg, qui a fait de la prison après avoir plaidé coupable de fraude fiscale dans un autre dossier visant le groupe. Parmi les témoins figurent aussi l'ancien avocat de Donald Trump, Michael Cohen, devenu l'un de ses ennemis jurés, ainsi que des employés des banques prêteuses ou du cabinet d'experts-comptables Mazars, qui avait décidé en 2021 de ne plus travailler avec la Trump Organization.

ÉGYPTÉ

Incendie au QG de la police à Ismailia, 38 blessés

Au moins 38 personnes ont été blessées dans un incendie ayant ravagé lundi le QG de la police à Ismailia, l'un des plus grands bâtiments de cette ville égyptienne située sur la rive occidentale du canal de Suez, selon le ministère de la Santé. Maîtrisé dans la matinée, le feu, dont l'origine n'était pas connue dans l'immédiat, s'était déclaré au siège de la Direction de la Sécurité avant l'aube. Des images mises en ligne montrent d'immenses flammes dévorant les nombreux étages de l'imposant immeuble de pierre, occupé par des policiers. A l'arrivée des premiers services de secours, l'incendie avait envahi tout le bâtiment de la Direction de la Sécurité de cette ville du nord-est de l'Egypte. Les flammes se sont propagées dans plusieurs étages du bâtiment, complètement couvert par un énorme nuage de

fumée. A l'aube, le QG était totalement carbonisé alors que les services d'urgence effectuaient des opérations de refroidissement pour éviter qu'un autre incendie ne se déclare. Sur les réseaux sociaux, des internautes ont partagé des images de l'incendie qui montraient des personnes piégées à l'intérieur du bâtiment, appelant à l'aide par les fenêtres. Les forces de sécurité ont bouclé le secteur, où des correspondants de l'AFP ont vu des sauveteurs tenter d'évacuer les personnes prises au piège dans le bâtiment, à l'aide d'une grue.

SERVICES D'URGENCE

Les autorités n'ont pas précisé le nombre de policiers et de détenus qui se trouvaient à l'intérieur du bâtiment. Le ministre de l'Intérieur, Mahmoud Tawfik, a ordonné une enquête sur les causes de l'incendie,

ainsi qu'un "examen des normes de sécurité" du bâtiment, a indiqué son ministère dans un communiqué. Sur "26 blessés" évacués vers un hôpital local, selon le ministère de la Santé, 24 souffraient "d'asphyxie" et deux de brûlures. Douze autres ont été soignés sur place. Le ministère de la Santé a déployé 50 ambulances sur les lieux. Des services d'urgences militaires incluant deux avions ont également été mobilisés, selon les médias d'Etat. Les incendies provoqués souvent par des courts-circuits ne sont pas rares en Egypte, pays arabe le plus peuplé avec 105 millions d'habitants, doté d'infrastructures vétustes et mal entretenues. L'incendie de lundi a eu lieu dans l'un des dizaines de nouveaux bâtiments de la police construits ou rénovés à travers le pays au cours de la dernière décennie.

MEXIQUE

Au moins neuf morts lors de l'effondrement du toit d'une église

Au moins neuf personnes ont été tuées et 40 autres blessées dimanche au Mexique lorsque le toit d'une église s'est effondré pendant un baptême dans la ville de Ciudad Madero, dans l'Etat de Tamaulipas (nord-est), selon un nouveau bilan du gouvernement local. Le porte-parole de la Sécurité du gouvernement de Tamaulipas a fait état sur son compte X (ex-Twitter) de "neuf morts et 40 blessés", ajoutant que le chiffre est encore susceptible d'évoluer. Dans un premier bilan, il avait annoncé que sept personnes avaient été tuées. Un membre de la Croix-Rouge a déclaré que le travail des secouristes avait pris fin et que des équipes spécialisées étaient attendues pour une opération de recherche "finale" sous les décombres, sur la chaîne de télévision Milenio. Environ 80 personnes assistaient à un baptême quand le toit de l'église s'est subitement effondré, a-t-il affirmé. Selon les médias locaux, au moins 20 personnes restaient coincées sous les décombres de l'église paroissiale de Santa Cruz, de style industriel. L'accident s'est produit vers 14h18 locale (20h18 GMT), vraisemblablement en raison d'une défaillance structurelle, ont précisé les autorités dans un communiqué. Le gouverneur de Tamaulipas, Américo Villareal, a déploré la tragédie sur son compte X et a indiqué que les services de secours avaient été mobilisés pour s'occuper des victimes. "Les services de sécurité et de protection civile gèrent déjà la situation (...) elles sont sur place pour coordonner les opérations de sauvetage", a-t-il écrit.

BRÉSIL

Lula quitte l'hôpital deux jours après son opération à la hanche

Le président brésilien Lula a regagné dimanche sa résidence officielle de Brasília, deux jours après son opération à la hanche, quittant l'hôpital plus tôt que prévu après une "bonne évolution clinique", a annoncé la présidence. Luiz Inacio Lula da Silva, 77 ans, "est au Palais de l'Alvorada", dans la résidence officielle où il va poursuivre sa convalescence, a indiqué la présidence à des médias. Dans la foulée, l'hôpital syro-libanais de Brasília, où a eu lieu l'opération vendredi, a confirmé dans un bulletin médical que le chef de l'Etat avait quitté l'établissement, "après avoir présenté une bonne évolution clinique". Un autre bulletin, plus tôt dans la journée, expliquait que Lula avait "passé la nuit dans un état stable" et qu'il avait même "monté et descendu des escaliers à l'aide de kinésithérapeutes". Il avait déjà fait quelques pas et débuté les séances de kinésithérapie samedi matin, au lendemain de l'intervention chirurgicale. Peu après cette opération, une arthroplastie complète de la hanche, ses médecins prévoient initialement une sortie d'hôpital "lundi, au plus tard mardi". Le président de gauche, qui a débuté son troisième mandat en janvier, s'est fait opérer sous anesthésie générale, pour soulager des douleurs qui le faisaient souffrir il y a plus d'un an et le laissaient "de mauvaise humeur".

ARGENTINE

L'économie au cœur du débat de la présidentielle

L'économie, l'inflation dévorante et la dette envers le FMI ont dominé dimanche le premier débat entre candidats à l'élection présidentielle du 22 octobre en Argentine. Ministre d'une économie à 124% d'inflation sur un an, Sergio Massa, candidat du bloc gouvernemental (centre-gauche), a en particulier été la cible de ses deux principaux rivaux, l'économiste ultralibéral Javier Milei, pourfendeur autoproclamé de la "caste" politique, et Patricia Bullrich, ex-ministre de la présidence libérale Macri (2015-2019) et candidate de la coalition d'opposition de centre-droit. Une grande majorité de sondages depuis un mois convergent pour prédire un second tour Milei-Massa en novembre: ils placent Javier Milei en tête, avec autour de 33-35% des voix, devant Sergio Massa, autour de 29-30%, et Patricia Bullrich sensiblement en retrait, à 25-26%. Deux autres candidats, Myriam Bregman (gauche radicale) et Juan Schiaretti (coalition centriste), ne dépassent pas 4%.

LES TITRES

POUR METTRE UN TERME AU "LOBBY" DE LA CAF

Des tractations en coulisses en vue des élections de 2025

Ce n'est un secret pour personne : les scandales qui s'enchaînent au niveau de la confédération africaine de football (CAF), dont le dernier en date est la manière avec laquelle a été attribué l'organisation de la CAN-2025 et celle de 2027, laissent le monde footballistique dans le continent perplexe.

Mais le "dictat" de l'actuel président de la CAF, Patrice Motsepe, qui a fini par "craquer" devant le "lobby" conduit par le président de la fédération royale marocaine, Fouzi Lekjaa, a fini par sortir plusieurs président des fédérations de football africaines de leur mutisme.

Dans les coulisses de la première instance footballistique africaine on évoque d'ores et déjà des mouvements visant à enclencher une véritable révolte à même de mettre un terme à cette situation qui



Phs : DR

prévaut au sein de la CAF et qui n'a que trop durer. Le déroulement, en 2025, des élections de la présidence de cette instance s'avère une aubaine pour provoquer le changement tant souhaité à même de libérer la CAF. Dans ce contexte, on apprend que du côté de la fédération algérienne de football, qui vient de dénoncer à sa manière les agissements des décideurs de la CAF en se retirant de la course à l'organisation des deux CAN précités, s'apprête à coordonner avec d'autres fédérations africaines pour s'opposer au "dictat" du lobby du membre du gouvernement Lekjaa.

À cet effet, et selon des sources bien informées, le nouveau président de la FAF, Walid Sadi, projette de soutenir son homologue de la fédération sénégalaise, Augustin Senghor, si ce dernier venait de se porter candidat pour les prochaines élections présidentielles de l'instance footballistique continentale.

Les mêmes sources révèlent que Walid Sadi estime que le président de la Fédération sénégalaise de football est le seul capable d'opérer un changement

radical au sein de l'instance de la CAF, devenue l'otage d'un gang mafieux qui contrôle les rouages de cette institution et travaille pour ses propres intérêts.

Le président de la Fédération sénégalaise, Augustin Senghor, a affirmé, dans de récentes déclarations aux médias, que la candidature de l'Algérie était l'une des meilleures candidatures pour accueillir la CAN 2025 et 2027. L'homme, également vice-président de la CAF, n'a pas tari d'éloges sur le potentiel de l'Algérie, indiquant que : «L'Algérie a fait ce qu'elle devait faire pour être à la hauteur en termes d'infrastructures». Il convient de noter que Senghor, premier vice-président de la Confédération africaine de football et président de la Fédération sénégalaise, est actuellement considéré comme l'un des responsables les plus puissants du football africain. Sous sa direction, le Sénégal a réussi à remporter la précédente édition de la Coupe d'Afrique des Nations des seniors, le Championnat d'Afrique des Nations des locaux, ainsi que ceux des moins de 20 et 17 ans. **Hakim S.**

IL JOUE À MONACO ET FAIT PARLER DE LUI EN CE DÉBUT DE SAISON

Le jeune Akliouche sur le radar de Belmadi, mais...

Le joueur monégasque Magnas Akliouche a attiré l'attention de tous lors du match de son équipe, samedi, contre l'Olympique de Marseille, où il a marqué deux buts et délivré une passe décisive, grâce à laquelle il a permis à l'équipe de la "Principauté" de s'imposer (3-2) et se hisse en tête du championnat de France avec 14 points, et ce, après sept journées.

Cette performance a incité beaucoup à s'interroger sur l'identité du « joueur aux cheveux longs » qui a illuminé le stade Louis II » de la Principauté de Monaco, rendant une copie de premier ordre contre le club du sud de la France.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, Akliouche est natif de la ville française de Tremblay le 25 février 2002, mais en même temps il a des origines algériennes. Le joueur de 21 ans a débuté sa carrière de footballeur amateur avec l'équipe de Villomblie, puis a rejoint le club de Torcy, et à 12 ans, il rejoint le célèbre centre d'entraînement « Claire Fontaine », pour être repéré par le club monégasque qui l'a chipé de toutes les équipes intéressées par lui



lors de l'été 2017.

Akliouche a disputé son premier match professionnel avec Monaco en octobre 2021, lorsque le Croate Niko Kovac, ancien sélectionneur des Rouge et Blanc l'a retenu comme remplaçant contre Lyon en championnat de Ligue 1 française.

Quant à sa première titularisation, elle remonte à février 2022 contre Amiens, au cours de laquelle il a délivré une passe décisive en quarts de finale de la Coupe de France. Le poste de meneur de jeu est celui de son prédilection, mais il peut également évoluer comme ailier droit ou

gauche avec son pied gauche préféré.

Concernant ses caractéristiques les plus marquantes, David Pashkura, son ancien entraîneur dans l'équipe réserve de Monaco, a déclaré à la plateforme française «free» : «C'est un joueur qui a de belles techniques et une bonne vision du jeu. C'est un meneur de jeu. Il aime avoir le ballon sous les pieds. Il se développe physiquement.»

Pour sa part, le directeur du centre de formation de Monaco, Bertrand Rutzow, a ajouté : "C'est un joueur qui aime se mettre au service du collectif, et c'est très impor-

tant." Dans ses déclarations à la plateforme « free », le jeune Akliouche a confié : «Monaco est mon équipe de cœur, mon modèle est Messi ».

Depuis sa promotion en équipe première de Monaco, le talentueux Akliouche est devenu le centre d'attention des responsables du football algérien en raison de ses origines. Mais le joueur a subi une grosse pression de la part de son club après avoir été convoqué en sélection nationale des moins de 23 ans, ce qui l'a dissuadé à y répondre favorablement. Il a même été menacé d'être écarté de l'équipe A s'il venait de rejoindre la sélection algérienne, ce qui l'a contraint de poursuivre avec les U20 de France où il compte sept apparitions pour trois buts marqués.

En s'illustrant en ce début de saison, et ce, en marquant 3 buts, en plus d'avoir délivré une passe décisive en 5 matches de Ligue 1 française, le jeune talent Akliouche sera sans aucun doute sous la loupe de l'entraîneur national, Djamel Belmadi, sauf que du côté de Monaco on ne semble pas l'entendre de la même oreille. **H. S.**

COUPE DE LA CAF (MATCH RETOUR-2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

L'USM Alger valide son billet pour la phase de groupes

L'USM Alger a fait l'essentiel face au FUS de Rabat en se qualifiant pour la phase de groupes de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), dimanche soir au stade du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran.

À un match retour du deuxième tour préliminaire de la coupe de la CAF terminé sur un score nul zéro à zéro (0/0), les Rouge et Noir, motivés par le nul du match aller à Rabat (1-1), n'ont pas tenté grande chose, semble-t-il, à cause d'un cumul de fatigue. Toutefois, ils se sont créés quelques occasions de scorer en première période de jeu, les plus notables à la 29e minute par Mebarek et la 45e par Radouani. Un nul vierge leur suffisait pour passer à la phase de groupes. En seconde période, les protégés de Abdelhak Benchikha ont axé leur jeu sur les



PHOTO: M. B.

contres notamment à travers les deux virevoltants Bousseliou et Belkacemi, laissant l'initiative aux joueurs du FUS de Rabat, de faire le jeu et qui ont failli marquer à deux fois à la 53e et 55e minute.

Pour la suite, le jeu s'est concentré au milieu du terrain ponctué par de timides tentatives de part et d'autre jusqu'au sifflet final de l'arbitre tunisien Sadek Salmi assisté de ses deux compatriotes Rami Meloulchi et Youssef Jemai.

ABDELHAK BENCHIKHA : « NOTRE OBJECTIF EST DE DÉFENDRE NOTRE TITRE AFRICAIN »

L'entraîneur de l'USM Alger, Abdelhak Benchikha, a déclaré, dimanche soir à Oran, que "son objectif, cette saison, est de défendre son titre africain et tenter de remporter le championnat et la coupe d'Algérie".

Abdelhak Benchikha a souligné, lors d'une conférence de presse à l'issue du match contre le FUS de Rabat, terminé sur un score nul (0/0) avec la qualification de l'USMA pour la phase de groupes, grâce au nul

positif (1/1) à l'aller, que "notre objectif, cette saison, est de conserver le titre continental, et tenter de remporter la Coupe d'Algérie et le championnat national pour la saison de football 2023/2024".

Il a ajouté que "nous nous attendions à ce que ce match soit difficile, même si nous sommes revenus avec un nul positif de 1-1". "Je félicite mes joueurs, qui se sont comportés comme des guerriers sur le terrain et je dédie cette qualification à tous les supporters qui ont fait le déplacement à Oran", a-t-il encore indiqué. "Le FUS Rabat est une équipe solide défensivement et joue bien à l'extérieur. C'était une bataille tactique sur le terrain et, Dieu merci, nous avons bien joué le match et avons atteint l'objectif, qui est de nous qualifier pour la phase de groupes".

Et d'ajouter : "nous avons commencé la saison avec deux objectifs principaux : remporter la Super Coupe d'Afrique contre l'Egypte d'Al-Ahly et nous qualifier pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération Africaine. Je remercie les joueurs pour les efforts qu'ils ont

déployés et, maintenant, nous allons tout concentrer sur le championnat national et la Coupe d'Algérie, et nous travaillerons pour la gagner". De son côté, l'entraîneur du Feth Rabat, Jamal Sellami, a félicité l'équipe de l'USMA pour sa victoire et sa qualification pour la phase de groupes, soulignant que "nous sommes venus à Oran avec l'ambition de battre le champion d'Afrique, une équipe distinguée".

C'était un match difficile et je suis fier de la prestation de mes joueurs". Le technicien marocain a ajouté que "l'USM Alger n'a pas constitué un danger pour notre équipe, au cours de la première mi-temps, mais nous n'avons pas marqué de buts", notant que "la performance des joueurs a été bonne, en seconde période, contre les champions d'Afrique, mais le manque d'expérience et de concentration des joueurs nous a empêché d'obtenir la qualification. Je remercie mes joueurs pour tout ce qu'ils ont fourni, lors des deux matches à domicile et à l'extérieur".

CHAMPIONNAT BRÉSILIEN

Slimani buteur pour la deuxième fois avec Coritiba

L'attaquant international algérien de la formation brésilienne Coritiba Islam Slimani a inscrit son deuxième but lors de la victoire de son équipe face à l'Atlético Paranaense (2-0), en match comptant pour la 23e journée du championnat brésilien de football. C'est la première victoire de la formation brésilienne qui a bien entamé la rencontre en ouvrant le score au quart d'heure du jeu par son joueur Victor Luis. Dans le temps additionnel de la première période, l'atta-

quant algérien a aggravé la marque d'une jolie tête qui n'a laissé aucune chance au gardien adverse. En deuxième période, l'Atlético Paranaense a tout donné offensivement afin de revenir au score mais les coéquipiers de Slimani étaient très bien placés derrière et ont réussi à conserver cet avantage de deux buts jusqu'au coup de sifflet final. Slimani (35 ans), premier international algérien à évoluer au pays du Roi Pelé, s'est engagé en août dernier avec Coritiba pour un contrat qui expire

le 31 décembre 2024, en provenance d'Anderlecht (Belgique). Il a marqué de son empreinte son passage avec le club belge, en terminant son meilleur buteur avec 9 réalisations en 16 matchs disputés, toutes compétitions confondues. En rejoignant le Brésil, Slimani espère conserver son sens inné de buteur racé, comme il l'a toujours fait un peu partout en Europe, à l'exception de ses passages ratés au Stade brestois (France) et à Newcastle (Angleterre). Le

joueur souhaite rester compétitif avec les Verts dans la perspective de la CAN-2023 (décalée à 2024) en Côte d'Ivoire, voire le Mondial 2026. L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale (41 buts), n'a pas été convoqué pour le dernier rassemblement des "Verts" effectué en septembre, ponctué par un match nul face à la Tanzanie à Annaba (0-0), en clôture des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024), et devant le Sénégal en amical à Dakar (victoire 1-0).

NC MAGRA

Le Tunisien Janhaoui nouvel entraîneur

Le technicien tunisien Farouk Janhaoui est devenu le nouvel entraîneur du NC Magra, en remplacement d'Aziz Abbès, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis samedi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Janhaoui compte déjà une première expérience en Algérie, sur le banc de l'US Chaouia lors de la saison 2019-2020. Le nouvel entraîneur a déjà assuré aux destinées techniques, entre autres, de l'AS Kasserine (Tunisie) et d'Al-Hait (Arabie saoudite). Azizi Abbès, arrivé au NCM durant l'intersaison, n'a pas bénéficié d'une licence pour rester sur le banc, en raison du litige existant entre le club et l'ancien entraîneur Azzedine Aït Djoudi, actuellement au JSM Tiaret (Ligue 2 amateur). Après deux défaites de rang consécutives à domicile face à la JS Kabylie (1-0) et en déplacement face au champion en titre le CR Belouizdad (1-0), les coéquipiers de Bouzid Dadache ont signé leur première victoire de saison, vendredi à la maison face à l'US Biskra (2-1), pour le compte de la 3e journée. Le NCM se rendra à l'Ouest pour défier le MC Oran vendredi (19h00), à l'occasion de la 4e journée de la compétition.

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (MESSIEURS) La finale samedi prochain à Oran

La salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran abritera, samedi prochain (15h00), la finale de la coupe d'Algérie de handball (messieurs) entre l'OM Annaba et le HBC El Biar, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). L'OMA, qui se qualifie pour la première fois de son histoire à ce dernier stade de la compétition, a validé son billet au prix de sa victoire, le week-end dernier, face au champion d'Algérie sortant JSE Skikda (29-28 a.p.), tandis que le HBCEB a pris le meilleur sur le MC Oued Tlelat (19-18). Il s'agit de la deuxième fois en l'espace de trois années que la ville d'Oran accueille la finale de la coupe d'Algérie de la petite balle. En 2021, le Palais des sports Hamou Boutlelis avait abrité les finales de l'épreuve populaire des messieurs et des dames. À l'époque, l'événement a été inscrit comme Test-Event dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens. Pour rappel, le même Palais des sports vient d'abriter aussi les Play-offs du championnat d'Algérie des catégories des moins de 18 et 19 ans, deux épreuves qui ont connu un franc succès, selon les observa-

INTER MIAMI

Lionel Messi fait déjà polémique

Depuis presque un mois, Lionel Messi a disputé 36 minutes de jeu avec l'Inter Miami en raison de pépinières physiques. Une situation qui a le don d'énerver les supporters du club, laissés dans le flou autour de la réelle nature de ces absences.

Arrivé à l'Inter Miami librement après l'expiration de son contrat avec le PSG cet été, Lionel Messi n'avait pas attendu bien longtemps pour montrer qu'à 35 ans, il restait un joueur hors-série. Auteur de 10 buts sur ses 7 premiers matches, l'Argentin a largement contribué au redressement de son club, avant-dernier de la conférence Est de MLS avant sa signature. Il y a un mois, le septuple Ballon d'Or s'offrait encore son premier trophée avec l'Inter Miami après une victoire en Leagues Cup contre Nashville, venant ainsi matérialiser



l'excellente forme de la franchise floridienne. Mais depuis, l'histoire avance au ralenti. En dépit de son âge et de l'accumulation des matches, Messi avait été laissé au repos dès son retour de sélection, le 8 septembre. Deux matches face au Sporting Kansas et Atlanta où la Pulga n'aura pas disputé la moindre minute, son entraîneur Tata Martino évoquant de la prévention : « Je n'ai pas besoin de m'excuser auprès des gens, même si je comprends leurs exigences. Mais nous ne pouvons pas nous laisser guider uniquement par leur désir. Il souffre d'une fatigue musculaire, ce serait imprudent de le faire jouer, avait-il lâché.

LES SUPPORTERS AGACÉS Une blessure qui présente

FC BARCELONE

Un gros contrat offert à Lamine Yamal

Le FC Barcelone devrait annoncer la signature du nouveau contrat de Lamine Yamal ce jeudi. C'est la sensation du début de saison à Barcelone. Même s'il est vrai que récemment, il a démarré quatre rencontres de

LIGA

L'Atlético ne perd pas le contact

L'Atlético Madrid, qui a battu dimanche Cadix 3 à 2 devant son public, reste au contact du Real Madrid et du FC Barcelone, vainqueurs samedi et qui se sont emparés des deux premières places de la Liga. Après cette huitième journée, qui s'achèvera lundi avec un match entre les mal classés Las Palmas et le Celta Vigo, les Merengues et le Barça sont premiers et deuxième séparés par un point. Les Colchoneros sont quatrième, à cinq longueurs du nouveau premier, mais à trois points désormais de Gérone, précédent leader surprise de ce début de saison, étrillé à domicile 3-0 par le Real Madrid samedi. Les coéquipiers d'Antoine Griezmann ont vécu une première demi-heure cauchemardesque: après 27 minutes de jeu, Cadix menait en effet 2 à 0. Mais l'Atlético a su revenir et repasser devant au score, avec notamment un doublé de son international argentin Angel Correa, et Molina Lucero. Egalement dimanche, la lanterne rouge Almería a concédé le match nul (3-3) face à Grenade (19e) après avoir mené 3-0, grâce à un triplé en cinq minutes du Colombien Luis Suarez (41, 44 et 45+1). Mais l'ancien joueur de Marseille, âgé de 25 ans, s'est gravement blessé à la jambe gauche en seconde période et a dû sortir, en pleurs, sur une civière.

toutefois plusieurs inconnus. Sur les six dernières rencontres de son club, Messi n'a participé qu'à seulement 36 minutes de jeu, face à Toronto, rencontre au cours de laquelle... il était sorti sur blessure.

Relancé samedi en conférence de presse sur une éventuelle fin de saison de son joueur, Martino a entretenu le flou : « De quoi souffre Messi ? On ne le sait toujours pas. Il s'entraîne, ne fait pas la même chose que le groupe, mais il se sent de mieux en mieux. Je ne peux pas dire aujourd'hui qu'il ne jouera pas contre Chicago (mercredi).

On évalue au jour le jour », a simplement répondu l'entraîneur des Hérons. Une situation qui a depuis eu le don d'énerver les supporters du club, comme le rapporte

ESPN. En effet, de nombreux fans sont montés au créneau sur les réseaux sociaux pour s'indigner du manque de transparence autour de la blessure de Messi. L'Inter Miami a multiplié les versions ces dernières semaines, communiquant au départ sur une absence liée à une "fatigue musculaire", puis à « une cicatrice musculaire à la jambe », avant de désormais entretenir le flou total.

En parallèle, les fans du club déplorent les prix exorbitants des places pour les matches de Miami, lesquels ont connu un bond d'environ 700% depuis l'arrivée de l'Argentin. Compte-tenu des derniers résultats de la franchise floridienne sans sa star (2 défaites et 2 nuls), cela ne devrait pas aller en s'arrangeant...

SERIE A
Lukaku et Dybala offrent à l'AS Rome sa deuxième victoire

L'AS Rome a signé sa deuxième victoire de la saison (2-0) face à Frosinone grâce à un but de Rome-lu Lukaku et deux passes décisives de Paulo Dybala, dimanche lors de la 7e journée du Championnat d'Italie. Lukaku, prêté par Chelsea, a inscrit son troisième but de la saison sur sa seule occasion de la première période sur une remise de Dybala (21e). L'Argentin a distillé sur coup franc en fin de match la balle du 2-0 propulsée de volée dans le but de Frosinone par Lorenzo Pellegrini (82e). Cette victoire à domicile permet à la Roma, à défaut de rassurer complètement ses supporters, de stopper l'hémorragie après un nul sur le terrain du Torino (1-1) et une déroute dans le stade du Genoa (4-1). L'équipe entraînée par Jose Mourinho reste coincée dans la deuxième partie de tableau (12e) avec huit points, soit dix de moins que le leader, l'Inter, et son dauphin, l'AC Milan. Lukaku et ses coéquipiers peuvent poursuivre leur remontée lors de la 8e journée, puisqu'ils se déplaceront dimanche prochain à Cagliari (20e).

LIVERPOOL

Klopp pousse un gros coup de gueule

Malgré l'exclusion précoce de Curtis Jones (22 ans), Liverpool a réussi à ouvrir le score face à Tottenham (1-2) samedi en Premier League, mais la VAR a refusé le but de Luis Diaz (26 ans) pour un hors-jeu... inexistant, tandis que les Spurs ont bel et bien inscrit le premier but du match deux minutes plus tard. Une "erreur humaine", a regretté l'association des arbitres professionnels du football anglais. De quoi inspirer un gros coup de gueule au coach des Reds, Jürgen Klopp. "Personne ne s'attend à ce que les décisions prises sur le terrain soient justes à 100%. Je pense que nous avons tous pensé que l'arrivée de la VAR rendrait les choses plus faciles. Je ne sais pas pourquoi les gens agissent sous une telle pression. Aujourd'hui, la décision a été prise très rapidement pour le but. Cela a changé l'élan du match. (...) J'ai tout de suite vu qu'il n'était pas hors-jeu, mais ensuite il a été donné hors-jeu, alors j'ai essayé de penser qu'ils devaient avoir une meilleure vue. Mais à la mi-temps, nous savions. Avec des images normales, c'est facile à voir maintenant. Mais je suis presque sûr que celui qui a pris cette décision ne l'a pas fait exprès", a déclaré le technicien allemand, qui n'en veut donc pas au corps arbitral malgré le scénario du match.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Le programme de la 2e journée

Programme des matches de la 2e journée du 1er tour de la Ligue des champions de football disputés les mardi 3 octobre et mercredi 4 octobre (heures algériennes) :

CE SOIR

- Groupe A (20h00) Copenhague (DEN) - Bayern Munich (GER)
Manchester United (ENG) - Galatasaray (TUR)
- Groupe B
PSV Eindhoven (NED) - Séville FC (ESP)
Lens (FRA) - Arsenal (ENG)
- Groupe C
(17h45) Union Berlin (GER) - Sporting Braga (POR)
(20h00) Celtic Glasgow (SCO) - Lazio Rome (ITA)
- Groupe D
(17h45) RB Salzburg (AUT) - Real Sociedad (ESP)
(20h00) Inter Milan (ITA) - Benfica Lisbonne (POR)

DEMAIN

- Groupe E
(17h45) Atlético Madrid (ESP) - Feyenoord Rotterdam (NED)
(20h00) Celtic Glasgow (SCO) - Lazio Rome (ITA)
- Groupe F
Borussia Dortmund (GER) - AC Milan (ITA)
Newcastle (ENG) - Paris SG (FRA)
- Groupe G
Etoile rouge de Belgrade (SRB) - Young Boys (SUI)
RB Leipzig (GER) - Manchester City (ENG)
- Groupe H
(17h45) Anvers (BEL) - Shakhtar Donetsk (UKR)
(20h00) FC Porto (POR) - FC Barcelone

MILA. ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER FRÈRES CHOUHADA MEGHLAOU

Lancement des travaux de réhabilitation

Les travaux de mise à niveau de l'établissement public hospitalier EPH les 7 frères chouhada Meghlaoui au chef-lieu de Mila ont été lancés dimanche.

Les travaux de mise à niveau de cette infrastructure de santé cibleront le service des urgences médicales, le bloc des opérations et l'aménagement et l'extension de plusieurs espaces comme les salles de consultation et d'observation et le service de radiologie et la pharmacie, selon les explications données aux autorités qui visitaient cette structure de 120 lits et dont un budget d'environ 80 millions DA a été réservé dans le cadre de ces travaux de réhabilitation.

Une fois concrétisée, l'opération permettra d'"améliorer les services de santé assurés aux malades", selon le directeur local de la santé Abdelhakim Dehane, qui a indiqué qu'"en raison de ces travaux devant durer 8 mois selon les délais contractuels, les opérations chirurgicales programmées seront transférées vers les établissements publics hospitaliers de Ferdjioua et Oued El Athmania".

Le service d'oncologie a été transféré vers l'hôpital Tobal de Mila, alors que le service des urgences a été transféré vers le pavillon qui était réservé au service de pédiatrie à l'EPH frères Meghlaoui qui a été transféré au pavillon du service onco-



logique de la même infrastructure de santé. Le chef de l'exécutif local Mustapha Koreich a insisté sur l'importance d'informer les citoyens sur ces changements effectués dans le cadre de l'opération de mise à niveau de cet établissement sanitaire.

Il a également insisté sur l'importance

d'accélérer la cadence des travaux et de les achever avant les délais fixés tout en veillant sur la qualité de la réalisation. Pour rappel, l'EPH des 7 frères chouhada Meghlaoui a bénéficié récemment d'une centrale génératrice d'oxygène, un don d'un bienfaiteur de Mila devant être mise en service "prochainement".

EL-TARF. AQUACULTURE

46 agriculteurs formés de juin à septembre 2023

Quarante-six (46) agriculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, de juin à septembre 2023, de sessions de formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-on appris dimanche du président de la chambre locale de l'agriculture.

La chambre locale de l'agriculture a œuvré en collaboration avec la direction de wilaya de la Pêche et de l'Aquaculture et l'École de formation technique de la pêche et de l'aquaculture d'El Kala pour former des agriculteurs dans ce domaine et intensifier l'introduction de l'aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole de la wilaya, a déclaré M. Saci Labadlia à l'APS.

Ces sessions de forma-

tion encadrées par des spécialistes en aquaculture, avaient pour objectif, entre autres de permettre aux agriculteurs de mieux maîtriser l'aquaculture dans leurs bassins et remplacer l'utilisation des engrais chimiques dans l'agriculture par les résidus des poissons, a indiqué le même responsable.

Il a, à ce titre rappelé les avantages et les moyens mis en place par l'État pour encourager les agriculteurs à opter pour l'aquaculture dans leurs exploitations agricoles surtout avec l'existence de crédits sans intérêts pour l'acquisition d'alevins et de fourrages.

Ces sessions de formations ont également permis d'informer et d'initier les agriculteurs aux techniques et procédés

modernes utilisés dans l'aquaculture s'adaptant avec le climat local, selon le même responsable qui a indiqué que la formation a ciblé en majorité les agriculteurs possédant des bassins d'irrigation qui ont eu droit à une partie théorique et une autre pratique sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

Selon la même source, il sera procédé dans les jours à venir de concert avec la Direction de la pêche et de l'aquaculture et l'École de formation technique dans la pêche d'El Kala à l'organisation d'autres rencontres de formation au profit des agriculteurs et ceux désirant investir dans ce domaine marqué par un grand engouement chez les agriculteurs de la wilaya d'El Tarf.

GUELMA. CLASSES D'ALPHABÉTISATION

2.700 nouveaux apprenants attendus

Pas moins de 2.700 nouveaux apprenants rejoindront les cours d'alphabétisation à Guelma au titre de la saison scolaire 2023-2024, a-t-on appris dimanche du directeur de l'annexe de wilaya de l'Office National d'alphabétisation et d'enseignement des adultes ONAEA. Le nombre des nouveaux apprenants devant rejoindre pour la première fois les classes d'alphabétisation de la wilaya à partir du mois d'octobre courant sont répartis sur 130 classes à travers les 34 communes que compte la wilaya, a déclaré M. Ahmed Salah Mekki à l'APS. Il a précisé que l'opération d'enseignement s'effectuera dans des classes de cours relevant des différents secteurs liés à l'ONAEA par des conventions de partenariat à leur tête les secteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la culture et des affaires religieuses. Les nouveaux

inscrits rejoindront les classes d'alphabétisation de "niveau 1", a indiqué le même responsable faisant savoir que l'opération d'encadrement pédagogique est assurée par 148 enseignants dont la majorité sont des diplômés de l'université. En plus des nouveaux inscrits, 1.710 apprenants "niveau 2" rejoindront eux aussi les classes d'alphabétisation au titre de la nouvelle année scolaire, a-t-il dit, soulignant que les apprenants du "niveau 2" sont répartis sur 114 classes à travers les communes de la wilaya. L'ONAEA a pris toutes les dispositions pour la numérisation du secteur dans tous les aspects dont l'opération d'enseignement, a rappelé le même responsable, ajoutant que le cours inaugural de la nouvelle année scolaire porte sur le thème "le rôle de l'information et la communication dans la consolidation de la cohésion nationale".

EL-MEGHAÏER. AGRICULTURE Création d'une commission de vigilance sur la santé végétale

Une commission de vigilance et d'alerte sur la santé végétale a été créée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El-Meghaïer dans le cadre du suivi de la campagne labours-semailles pour cette saison agricole 2023/2024, a-t-on appris dimanche auprès de la DSA. Cette nouvelle instance technique aura comme missions le développement et l'amélioration de la production agricole, notamment celles stratégiques, par l'application du processus technique et la vulgarisation des techniques agricoles auprès des agriculteurs, a indiqué la directrice du secteur, Rabia Belogbi. La surveillance et l'observation périodiques des maladies et fléaux végétaux à la faveur des sorties sur le terrain, le lancement des préparatifs de la campagne labours-semailles, notamment le sol en vue de réaliser une meilleure production, figurent au programme de cette commission. La même source a relevé, entre autres missions dévolues à cette instance, l'organisation de sessions et rencontres de vulgarisation et de formation sur les techniques agricoles, l'implication des agriculteurs aux programmes arrêtés par le secteur. Supervisée par l'inspection de la santé végétale à la DSA, cette commission est composée des représentants de la chambre d'agriculture, de l'institut technique de développement de l'agronomie saharienne et de l'union des paysans algériens de la wilaya d'El-Meghaïer.

MÉDÉA. SANTÉ

Lancement prochain des projets d'établissements hospitaliers

Des projets de nouveaux établissements hospitaliers appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades seront lancés prochainement en travaux à Médéa, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon ces mêmes services, de projets de construction de quatre hôpitaux, dont deux d'une capacité de 120 lits qui seront implantés à Berrouaghia et Ksar-El-Boukhari qui vont contribuer à désengorger les établissements hospitaliers qui existent dans ces deux importantes agglomérations urbaines de Médéa. Les deux autres projets portent sur la réalisation d'un hôpital tête et cou (ORL et Cervico Faciale), d'une capacité de 60 lits, et un établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie dans la commune de Médéa, a-t-on ajouté. L'opération de choix de terrain pour l'implantation de ces quatre établissements hospitaliers a été finalisée, reste le lancement des procédures d'affectation qui devraient intervenir dans les tous prochains jours, a-t-on fait savoir de même source. Les mêmes services indiquent, d'autre part, que les travaux de réalisation d'un centre anti cancer, lo calisé à Ouzera, à l'est de Médéa, lancés en 2022, affichent un taux d'avancement estimé à 75% et des instructions fermes ont été données par le wali, Djahid Mous, lors d'un récent déplacement sur le site pour accélérer le rythme d'exécution des travaux et livrer le projet en question dans les meilleurs délais, a-t-on précisé.

SÉTIF. EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE RENTRÉE Réaménagement de plusieurs établissements de formation professionnelle

Plusieurs établissements de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif ont fait l'objet de travaux de réaménagement en prévision de la prochaine rentrée professionnelle, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur, Abdelkrim Driss. En prévision de la prochaine rentrée professionnelle, les services de wilaya du secteur ont mis en place un plan de réaménagement et de réhabilitation de plusieurs établissements de formation et d'enseignement professionnels, a-t-il déclaré à l'APS, ajoutant qu'il est attendu la réception de 5 établissements ayant fait l'objet d'opérations de réhabilitation en attendant l'achèvement d'autres travaux avant la rentrée professionnelle fixée au 8 octobre prochain. L'opération ciblera près de 23 établissements sur un total de 36 établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué le même responsable. Dans ce cadre, un budget de 250 millions DA a été consacré aux opérations inscrites en 2020 et un autre budget de 300 millions DA a été mobilisé pour les opérations inscrites en 2023, a fait savoir la même source, précisant que les efforts sont en cours afin de bénéficier d'opérations pour l'aménagement des instituts et établissements qui n'ont pas été touchés par des travaux d'aménagement, en plus de la levée du gel de 2 opérations de mise à niveau de 4 autres établissements. Pour rappel, ces opérations ont été menées en fonction des priorités et les travaux ont porté essentiellement sur la rénovation de l'étanchéité, du chauffage central et des résidences des stagiaires.

AÏN-DEFLA. DTP

Lancement des travaux d'entretien de trois routes nationales

Des travaux d'entretien et de renforcement de trois (3) routes nationales à travers la wilaya d'Aïn Defla, ont été lancés par les autorités locales, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale des travaux publics (DTP).

Il s'agit de travaux d'entretien d'une partie de la route nationale n 42-A dans la commune de Boumedfaâ, de renforcement de la RN 14 au niveau de la commune de Bordj Emir Khaled et de traitement d'un glissement de terrain sur la RN 66 au nord de la commune de Miliana, a indiqué à l'APS, le chef de service chargé de l'entretien au niveau de la DTP, Hichem Mehdada, soulignant que ces projets ont été inscrits dans le cadre du programme 2023.

Concernant la RN 42-A qui relie Aïn Defla à la wilaya de Tipasa, les travaux concernent un tronçon de six (6) kilomètres sur un total de 9 km prévus, a souligné le chef de service entretien, ajoutant que l'enveloppe prévue pour cette opération est de 78 millions DA pour un



Ph: DR

délai de réalisation de 4 mois et demi.

Le projet de renforcement de la RN 14 sur un linéaire de 19 kilomètres a été confié à 2 entreprises pour un montant de 570 millions de DA, a indiqué M. Mehdada, soulignant l'importance de cet axe routier qui assure la liaison entre l'autoroute est-ouest et plusieurs wilayas des Hauts-Plateaux, avec un trafic quotidien de 16 000 véhicules.

Pour ce qui est de la route nationale n 66, le même responsable a fait savoir qu'il s'agit d'une opération de traitement d'un glissement de terrain au lieu-dit "Aïn N'sour".

Une enveloppe de 47 millions de DA a été mobilisée pour réaliser ce projet dans un délai ne dépassant pas les trois mois.

Par ailleurs, le même responsable a fait savoir, concernant le projet de dédoublement de l'axe routier de la route nationale n 4 qui traverse la wilaya d'Aïn Defla d'Est en Ouest sur un linéaire global de 70 km, que l'étude était "en cours".

Il a affirmé en outre, la reprise des travaux pour la réalisation du projet de réaménagement et le revêtement de la RN 65 dans la commune de Tacheta Zougaha.

AÏN-TÉMOUCHENT. DSA

98 000 ha réservés à la céréaliculture

Pas moins de 98 000 hectares à Aïn Témoûchent ont été réservés à la culture céréalière de différentes variétés, pour la saison agricole en cours 2023-2024, a-t-on appris, dimanche, du Directeur des Services Agricoles de la wilaya, Ghali Boulenouar. Le blé dur a constitué la part du lion de la superficie ciblée pour la campagne labours-semences, avec un taux de 50 % de la superficie globale, soit l'équivalent de 49 000 ha, en plus de 40 000 ha destinés à la culture de l'orge, 6 500 ha dédiés au blé tendre et 2 500 ha à l'avoine, a indiqué la même source. La wilaya dispose de matériels agricoles suffisants pour mener une bonne campagne labours-semences, avec la mobilisation de 3.786 tracteurs agricoles pour cette opération, en plus de 5 970 unités de matériels de labours et 450 autres unités de matériels de semences, a souligné M. Boulenouar. À la faveur du lancement de la campagne labours-semences dans une exploitation agricole privée, le wali de Aïn Témoûchent, M'hamed Moumen, a insisté sur l'impératif d'accompagner, sur le terrain, les agriculteurs, tout au long de la saison agricole, et de leur fournir toutes les orientations techniques nécessaires pour réaliser les objectifs escomptés de la saison agricole. En ce qui concerne les décisions prises au bénéfice des agriculteurs sinistrés, durant la vague de chaleur qui a caractérisé la saison agricole écoulée, le chef de l'exécutif de la wilaya a affirmé que "près de 4 000 dossiers ont été enregistrés et le travail est en cours par 11 experts agricoles pour les évaluer et s'assurer de leur bon traitement avant leur validation et selon le degré d'atteinte enregistré des récoltes agricoles de la saison agricole écoulée 2022-2023".

MASCARA. AEP

Des mesures d'urgence pour améliorer l'approvisionnement dans les communes

Des mesures d'urgence ont été prises pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les communes de la wilaya de Mascara, a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Selon le même communiqué, ces mesures ont été prises, samedi soir lors d'une réunion pour examiner et débattre de la situation actuelle de l'alimentation en eau potable dans la wilaya et faire le point sur l'état des projets du secteur de l'hydraulique, en présence du Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueraoua, du wali Farid Mohammedi, des directeurs généraux de l'Agence nationale des barrages et transferts, de l'Algérienne des Eaux (ADE), de l'Office nationale de l'assainissement et de l'Office national de l'irrigation et du drainage. Ces mesures d'urgence visent à donner un coup d'accélérateur aux projets de réalisation de deux réservoirs d'eau,

d'une capacité globale de 21.000 mètres cubes dans les communes de Sig et de Ras El Aïn Amirouche pour les livrer avant la fin de l'année en cours ou, à défaut, au début de l'année prochaine au maximum. Parmi ces mesures, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueraoua, a ordonné d'achever la réalisation des projets de réhabilitation des stations de pompage d'eau potable de la wilaya, avant la fin janvier de l'année prochaine.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, quant à lui, il a sommé les services de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de renforcer les stations de pompage par de nouvelles pompes de réserves, ainsi que par des pièces de rechange pour permettre une intervention rapide en cas de panne, selon le communiqué. Le wali a fait observer, au cours de cette réunion, que le renouvellement du canal d'adduction d'eau potable, de diamètre 600 millimètres, assurant l'ap-

provisionnement de la commune de Mohammadia est la solution la plus appropriée et définitive au problème de l'érosion de ce canal, qui a entraîné des fuites d'eau.

Par ailleurs, M. Bougueraoua a révélé, au cours de cette rencontre, le lancement d'un marché pour le projet d'enlèvement des boues du barrage de Fergoug, avec le choix de l'entreprise, pour un délai de 24 mois, indiquant que la réalisation du projet de dévasement du barrage de la commune de Bouhanifia, dont le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 34 %, sera achevée d'ici la fin de l'année prochaine.

Le même responsable a également déclaré que la station de traitement des eaux usées de la commune de Mohammadia sera mise en service, le 1er novembre prochain, à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, selon le communiqué.

BÉCHAR. OASIS DE LAËROUDA

Électrification de 16 exploitations agricoles

Seize (16) exploitations agricoles de l'oasis de Laârouda, dans la daïra frontalière de Béni-Ounif, wilaya de Béchar, ont été raccordées au réseau d'électricité dans le cadre du programme national d'électrification agricole, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution (filiale Sonelgaz). Ce projet qui intervient en application des instructions des hautes autorités du pays en matière de relance économique, a été marqué par la réalisation des réseaux électriques de transport et de distribution et de leurs équipements sur un linéaire de plus de 17 km, a-t-on précisé. L'opération a été favorablement accueillie par les agriculteurs vivant au niveau de ce périmètre agricole situé à 40 km au nord-ouest de la daïra de Béni-Ounif, a ajouté la même source. S'agissant de l'extension de la surface agricole utile, le périmètre agricole de Laârouda a passé de 67 à 120 ha, grâce aux opérations d'encouragement et de développement des investissements dans le domaine de mise en valeur des terres sahariennes par la concession agricole, de même qu'il a aussi bénéficié d'un projet de réalisation d'une route avec tous ses équipements sur plus de 13 km, permettant de relier cette oasis au chemin de wilaya numéro six (CW-6) et au-delà à la route nationale numéro six (RN-6), selon des responsables de cette collectivité.

OULED DJELLAL. LUTTE

CONTRE LES RAVAGEURS

DE PALMIERS

Lancement d'une caravane de sensibilisation aux dangers du scarabée rhinocéros

Une caravane de sensibilisation aux dangers que représente le scarabée rhinocéros (*Oryctes nasicornis*) sur la richesse phoenicicole a été lancée, dimanche, dans la wilaya d'Ouled Djellal, à l'initiative de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV). Le chef du service de lutte contre les ravageurs agricoles à la station régionale de l'INPV de Biskra, Nasreddine Maâtallah, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette caravane, lancée à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole (le 1er octobre de chaque année) fera une première halte dans la commune de Doucen pour sensibiliser les arboriculteurs aux dangers de ce ravageur qui peut causer d'importants dégâts aux palmiers. Ajoutant que la caravane sillonnera également, dans les prochains jours, les wilayas de Biskra, d'El Meghair et d'El Oued, M. Maâtallah a souligné qu'une présence de ce ravageur a récemment été enregistrée dans la zone de Negrine, dans la wilaya de Tébessa, ce qui a déclenché la "sonnette d'alarme" et conduit les responsables concernés à prendre des mesures pour préserver les palmeraies. Le scarabée rhinocéros, qui se déplace très rapidement tout au long de sa vie, infecte les pousses de palmier, cause le jaunissement des feuilles et aboutit au pourrissement de la couronne (ensemble des feuilles au sommet du tronc), ce qui peut conduire, à terme, à la mort du palmier. M. Maâtallah a précisé que l'objectif de la caravane est de sensibiliser les phoeniculteurs aux dangers de ce ravageur et de les informer des moyens de le prévenir ou de l'éliminer.

FORUM DU LIVRE

Coup d'envoi de la 1^{re} édition

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi de la 1^{ère} édition du Forum du livre, qui prévoit des activités littéraires et des expositions de livres en l'honneur de grandes figures littéraires dans toutes les wilayas du pays.

Acette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a distingué l'écrivain, critique et académicien Abdelmalek Mortad, ainsi que de grandes figures littéraires algériennes qui ont fait honneur au pays à l'échelle internationale, et ce, en présence du Conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi, du Conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, et de membres du gouvernement. Concernant le Forum du livre créé par le ministère, Mme Mouloudji a précisé que "ce nouvel espace participe de la stratégie visant à promouvoir le livre et la lecture en Algérie", mettant en avant "le nombre important de titres publiés cette année" aussi bien dans le cadre de grands événements comme le soixantenaire de l'indépendance que dans le cadre du programme annuel de soutien à l'édition et au livre. Le



Forum du livre se veut "un espace dédié au dialogue, au débat et à la critique à même de contribuer à encourager la lecture, notamment chez les plus jeunes", a ajouté la ministre, soulignant l'importance d'investir aussi dans "la lecture numérique et les ressources technologiques". Parmi les figures littéraires distinguées lors de la soirée, il y a lieu de citer la poétesse et romancière Rabiaa Djalti, lauréate du Prix Fatima Al-Fihrya (Tunisie), l'écrivain Azeddine Djallaoudji, qui a remporté le Prix Katara du roman, la poétesse Assia Ahmed

Abdellaoui, qui a décroché la première place du Prix Abdul Hameed Shoman de littérature pour enfants (Jordanie), Wafa Maftah, lauréate du Prix Sharjah de la créativité arabe, et les romanciers Abdelkrim Kadri, Kaouther Adimi et Saïd Khatibi. La cérémonie a, par ailleurs, été ponctuée de lectures de textes d'éminentes personnalités algériennes à l'instar de l'Emir Abdelkader, Sidi Lakhdar Ben Khrouf, Assia Djebbar, Taos Amrouche, Moufidi Zakaria, Tahar Ouettar et Kateb Yacine.

SEMAINE CULTURELLE SUD-CORÉENNE EN ALGÉRIE

Ouverture à Alger de la 8^e édition

La 8^e édition de la Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie s'est ouverte dimanche à Alger, avec l'organisation d'une exposition sur le tourisme en Corée du Sud proposant de nombreuses photographies qui mettent en valeur la beauté de la nature, la culture et l'architecture de ce pays. Intitulée "Exposition du tourisme en Corée", cette exposition, accueillie par la galerie Mohamed-Racim à Alger, propose aux visiteurs 40 photographies qui mettent en évidence notamment la nature et les paysages magnifiques de la Corée du Sud, à travers les différentes saisons, la richesse de ses traditions artistiques, culturelles et patrimoniales, ainsi que ses infrastructures et son développements urbain et technologique. Parmi les œuvres exposées, une série de superbes photographies promotionnelles sur la ville de Busan (sud-est), une ville côtière dynamique et un important axe économique et culturel en Corée du Sud, candidate pour l'organisation de l'Expo 2030. Les photos exposées sur Busan, la deuxième plus grande ville de Corée du Sud après la capitale Séoul, sont une fenêtre sur la ville et ses capacités à accueillir les plus grands événements internationaux, y compris l'Expo 2030. Busan est "le cœur battant de l'industrie" en Corée du Sud, et en même temps un "grand centre culturel", selon l'exposition. Dans une allocution, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, a salué les

"relations de partenariat stratégique" entre son pays et l'Algérie, "qui reposent notamment sur des relations de coopération dans divers domaines, notamment le secteur économique". "Depuis la signature de l'accord d'annonce du partenariat stratégique entre les deux pays en 2006, de nombreuses entreprises coréennes se sont installées sur le marché algérien, aux côtés de partenaires algériens, notamment dans des domaines tels que les infrastructures, le bâtiment, le design, l'électronique et l'automobile. Nous nous attendons à ce que cette coopération économique se renforce", a-t-il ajouté. Concernant le volet culturel, l'ambassadeur coréen a estimé qu'il existe "de grandes capacités en matière d'échanges culturels" entre les

deux pays, d'autant plus qu'ils sont "riches sur le plan culturel et historique", soulignant d'autre part "l'intérêt croissant que porte une grande partie de la jeunesse algérienne à la culture coréenne, notamment la culture K-pop", selon ses termes. La semaine coréenne à Alger est prévue jusqu'au 14 octobre, avec la programmation d'autres activités, dont un festival K-pop le 2 octobre, qui se tiendra pour sa sixième édition au Palais de la culture "Moufidi-Zakaria". Par ailleurs, et sous le slogan "Comment renforcer les relations d'amitié entre la Corée et l'Algérie", la finale du concours de langue coréenne aura lieu le 10 octobre au Palais de la culture "Moufidi Zakaria", où les dix meilleurs candidats ayant participé au concours présenteront leurs textes oralement

avant de sélectionner les gagnants. S'agissant du programme cinématographique, et dans le cadre des activités du groupe de coopération "MIKTA", qui comprend la Corée du Sud, la Turquie, le Mexique et l'Indonésie, le film coréen "La vie est belle" sera également projeté le 14 octobre, à la Cinémathèque d'Alger.

La semaine coréenne, dont la première édition a eu lieu en 2016, vise à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir la compréhension mutuelle, à trouver des opportunités de coopération, d'échange et de contact, notamment entre les jeunes, et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.

FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE GUELMA

Sept œuvres sélectionnées pour la compétition officielle

Sept (7) œuvres ont été sélectionnées pour participer à la compétition officielle du 14^{ème} Festival culturel local de théâtre professionnel de Guelma, prévu du 7 au 11 octobre prochains, a indiqué, dimanche, le commissaire de cette manifestation, Halim Rahmouni. Ce responsable a ajouté, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï, que les pièces concernées par la compétition officielle qualificative pour le Festival national du théâtre professionnel, à Alger, sont des œuvres réalisées par des

coopératives et des associations théâtrales et artistiques actives dans les wilayas de l'Est et du Centre-est du pays. Il a également indiqué que les œuvres en compétition dans cette édition organisée par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et dédiée à l'acteur de théâtre Mohamed-Larbi Bahloul, décédé l'année dernière à l'âge de 52 ans, sont des pièces produites par des coopératives et des associations artistiques des wilayas d'Annaba, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès et Tizi Ouzou. M. Rah-

mouni a aussi fait savoir que les spectacles seront présentés au public à la Maison de jeunes Mohamedi-Youcef et à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï, en raison des travaux de restauration toujours en cours au théâtre régional Mahmoud-Triki. La même source a indiqué que les œuvres devant participer à la compétition officielle ont été sélectionnées par une commission constituée de spécialistes dans divers domaines liés au 4^{ème} art qui ont eu à choisir entre 13 pièces. Le célèbre comédien Antar Hellal, présidera le jury du Festival et sera secondé

par les artistes Nabila Brahim-Zaidi, Ali Djebara et Djamel Chadli, a encore révélé le commissaire du Festival, soulignant que la pièce lauréate se qualifiera directement pour la prochaine édition du Festival national du théâtre professionnel. Plusieurs personnalités artistiques, de Guelma et d'ailleurs, seront honorés durant le Festival, selon la même source qui a fait savoir que la cérémonie d'ouverture sera dédiée au défunt artiste Mohamed-Larbi Bahloul dont la vie et le parcours artistiques ont fait l'objet d'un documentaire qui sera projeté pour l'occasion.

PARUTION

Deux nouvelles œuvres littéraires présentées à Khenchela

Deux nouveaux ouvrages intitulés "Quelque chose en moi refuse de pardonner", d'Amina Berkane, et "Amour au temps de la mort", d'Abdeslam Berrehail, ont été présentés, dimanche, dans le hall de la bibliothèque principale de Khenchela. L'auteur du premier livre, publié chez Dar-El Maher (62 pages), "Quelque chose en moi refuse de pardonner", a expliqué avoir voulu "prodiguer, par fragments, des conseils à ceux qui sont enclins à pardonner". Ceux-là, "je les exhorte à ne pardonner qu'aux bonnes personnes et à laisser les autres avec leur conscience...". Cette jeune écrivaine a déclaré qu'il s'agit-là de son deuxième livre qui accompagnera son premier ouvrage, "La déception de Mars", au Salon international du livre d'Alger (Sila) prévu du 25 octobre au 4 novembre 2023. Elle a également affirmé qu'elle préparait un nouvel ouvrage qui aura pour titre "Je brillerai à nouveau", ainsi que d'autres œuvres qui sont, pour le moment, à-t-elle précisé, "à l'état de projets". Le second livre présenté dimanche porte le titre "Amour au temps de la mort". Son auteur, Abdeslam Berrehail, indique que l'histoire qu'il narre dans ce roman de 115 pages, remonte à la période de la Covid-19. Les personnages, dit-il, "vivent des jours sombres, tiraillés entre le besoin de vivre et d'aimer et la peur de la mort que la pandémie fait planer sur leur tête, comme une épée de Damoclès". Ces deux publications ont été présentées dans le cadre du Forum du livre inauguré, dimanche, par le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela, Mohamed Alouani, qui était accompagné du directeur de la bibliothèque principale, Hicham Chibane. Le directeur de la Culture a souligné, à cette occasion, l'importance du forum dans la promotion de la lecture et l'encouragement des jeunes auteurs, tout en promouvant leurs œuvres. Pour sa part, Hicham Chibane, directeur de la bibliothèque, a appelé "les écrivains locaux et même ceux qui résident en dehors de la wilaya, à participer à ce forum bimensuel qui leur permet de promouvoir leurs livres et d'organiser des ventes-dédicaces qui ne peuvent que servir leurs créations". Le forum du livre donnera lieu à des expositions d'ouvrages dans le hall de la bibliothèque principale, ainsi qu'à la programmation de lectures publiques de nouvelles œuvres, qu'il s'agisse de romans ou de recueils de poésie, a souligné M. Chibane, ajoutant que les écoliers "y trouveront également leur bonheur en participant à des concours spécialement conçus pour eux".

Haïti : plus de 2 400 meurtres en 2023

Plus de 2.400 personnes sont mortes en Haïti à la suite des violences des groupes armés en 2023, a dénoncé un rapport du Bureau des Nations unies pour les droits de l'Homme. Le rapport de l'expert indépendant William O'Neill, qui s'est rendu dans le pays des Caraïbes au milieu de l'année, a brossé un tableau affligeant de 951 cas d'enlèvement, la plupart dans la capitale et ses villes voisines, quatre fois plus qu'en 2022. Les bandes, indique le document, qui sont nées comme milices engagées par des politiciens et des hommes d'affaires pour leur propre sécurité, ont évolué pour devenir des groupes autonomes qui contrôlent de grandes étendues de territoire et seraient derrière au moins 32 assassinats de policiers au cours de 2023. O'Neill, qui plaide en faveur d'une intervention internationale urgente, a également souligné que le palais de justice de Port-au-Prince est occupé depuis 2021 par des bandes qui ont rendu la vie "insupportable" dans la capitale et ailleurs. Tout en déplorant leur brutalité, le rapport dénonce le fait que ces groupes criminels reçoivent des armes par voie maritime depuis la Floride et, dans une moindre mesure, depuis la République dominicaine voisine.

La famine menace 25 millions de personnes en RD Congo

Plus de 25 millions de personnes, soit environ un quart de la population de la République démocratique du Congo (RDC), sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, ont alerté l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un communiqué conjoint. "La RDC dispose de terres fertiles et de ressources en eau abondantes, et possède de la capacité inhérente d'atteindre l'autosuffisance en matière de production alimentaire et même d'étendre ses contributions aux pays voisins", relèvent les deux instances onusiennes. "Cependant, diverses causes sous-jacentes, telles que l'intensification du conflit dans l'est de la RDC et le manque d'investissement dans le développement rural, empêchent le pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire" constatent la FAO et le PAM. Selon les mêmes sources, le conflit dans l'est du pays a "perturbé la production agricole vitale et la croissance des infrastructures essentielles", poussant plus de 5,6 millions de personnes au déplacement, dans trois provinces : l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu". Dans ce contexte, le PAM fait part d'un important déficit financier pour subvenir aux besoins des populations en termes d'alimentation. "Le PAM est confronté à un déficit de financement critique de 629,6 millions de dollars au cours des six prochains mois.

Lancement d'une campagne de don de sang au niveau de l'aéroport d'Alger

La Société de gestion des infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) a lancé, conjointement avec l'Agence nationale de sang (ANS), une campagne de don de sang au niveau du terminal Ouest de l'aéroport d'Alger à partir de ce dimanche, a-t-elle annoncé dans un communiqué. Placée sous le slogan "une goutte de sang = vie", cette campagne qui s'étalera sur quatre jours (du 1er au 4 octobre) intervient en signe "de solidarité avec nos patients dans les hôpitaux en contribuant à consolider leurs stocks de sang et de plaquettes, qui sont vitaux pour tout acte médical et hospitalier", précise le communiqué.



La SGSIA a assuré à cet effet avoir réuni toutes les conditions organisationnelles, dont les moyens matériels et l'engagement humain afin de garantir le bon déroulement

de cette action de solidarité qui, précise-t-elle, "permettra de fournir du sang aux centres hospitalo-universitaires de Kouba Hassan BADI et Samir Zmirli". À travers une

telle initiative, adressée aux voyageurs, mais également au grand public, la SGSIA réitère son engagement à soutenir l'action sociétale et appelle ses employés et les citoyens à encourager le don de sang, a-t-elle assuré ajoutant que "ce geste noble avait pour objectif de sensibiliser sur le fait que le don de sang aide à sauver les vies tous les jours". "La démarche solidaire de notre société allie son engagement envers notre société d'une part, et notre politique de responsabilité sociétale destinée à promouvoir les valeurs d'entraide et de partage, d'autre part", a-t-elle conclu.

Huit morts et 194 blessés sur les routes en 24 heures



Huit (8) personnes sont mortes et 194 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'In Salah avec 3 personnes décédées et 16 autres blessées suite au renversement d'un véhicule 4x4 survenu sur la RN 1, précise la même source. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les services de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 8 incendies de forêts, de couvert végétal, de maquis et de broussailles, à travers les wilayas de Bejaia, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Sétif et Ain Defla, selon le même bilan.

Démantèlement de réseaux de trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes à Alger

La brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey (sûreté de la wilaya d'Alger), ont démantelé des réseaux de trafic de stupéfiants et de comprimés psychotropes, et procédé à l'arrestation de 6 suspects, indique lundi un communiqué des services de la Sûreté nationale. La brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey (sûreté de la wilaya d'Alger) ont arrêté 3 individus pour constitution d'une bande de malfaiteurs et trafic de stupéfiants (cannabis), précise la même source. Agissant sur la base d'une information parvenue aux éléments de la brigade faisant état de trois



suspects en possession d'une grande quantité de drogue (cannabis) dissimulée dans un bâtiment à la rue Mohamed Belouizdad, la même brigade a chargé ses éléments de procéder à l'interpellation des trois suspects selon un plan bien ficelé, ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 9 feuilles de cannabis de 920 g et une petite balance électronique.

Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, la Brigade de police judiciaire de la circonscription administrative d'Hussein Dey, 3 individus ont été arrêtés pour association de malfaiteurs, trafic de comprimés psychotropes et port d'armes

blanches prohibées. L'affaire est intervenue suite à des descentes de la Brigade au niveau du secteur de compétence d'Hussein Dey où les éléments de la Brigade ont repéré un suspect. L'individu a été interpellé et a subi une fouille corporelle qui a permis de trouver en sa possession 45 capsules de psychotropes. Après enquête, les deux suspects qui fournissaient à cet individu ces poisons ont été arrêtés. Après perquisition des domiciles des mis en cause, 455 comprimés psychotropes ainsi que des armes blanches et 14500 DA ont été saisis. Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République d'Hussein Dey conformément aux procédures pénales.

Dix migrantes cubaines tuées dans un accident de la route au Mexique

Un camion de marchandises transportant clandestinement 27 ressortissants cubains s'est renversé dimanche dans l'Etat frontalier du Chiapas, dans le sud du Mexique, tuant dix femmes et blessant gravement 17 autres personnes à bord, a déclaré l'Institut national de la migration du Mexique. L'accident s'est produit dimanche matin sur le tronçon côtier de l'autoroute Pijijiapan-Tonalá. "Selon les premières informations, le conducteur était en excès de vitesse, et a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé", a indiqué l'institut, ajoutant que le chauffeur a pris la fuite. Les équipes de secours ont transféré 16 blessés dans un hôpital de la ville de Pijijiapan et l'autre dans la ville de Huixtla. Le président de Cuba, Miguel Diaz-Canel, a déploré cette tragédie et appelé les Cubains désireux de partir à emprunter des "voies régulières, sûres et faites pour émigrer". Il a indiqué que l'ambassade de La Havane à Mexico avait proposé son aide. Il s'agit du deuxième accident de ce type en moins d'une semaine. Deux migrants ont été tués et 27 autres ont été blessés jeudi lorsque le camion qui les transportait s'est renversé dans le même Etat.

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
023 70 94 26

Fax. :
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A : l'Entreprise
Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73
76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz »

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

LES SERVICES DE SECURITÉ SUR LE FRONT DE LA « WARDRUG »

Les plans du Makhzen mis en échec

La guerre contre les réseaux de narcotrafiquants se poursuit sans relâche et il ne se passe pas un jour sans que les services de sécurité ne mentionnent une opération de mise hors d'état de nuire d'une bande criminelle spécialisée dans l'acheminement depuis le Maroc de drogue et sa vente en Algérie.

Toute la drogue, notamment le kif traité et les produits psychotropes ont tous la même caractéristique « produits ou préparés au Maroc ». Et l'autre dénominateur commun est le fait que ces réseaux ont aujourd'hui des ramifications internationales ou sont dirigés par des barons étrangers installés au Maroc ou dans un pays du bassin du nord de la Méditerranée. Il y a quelques jours, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale a annoncé le démantèlement d'un réseau international dirigé par un marocain et comptant parmi ses éléments un ressortissant libyen installé au Maroc. Il compte également trois trafiquants, algériens, installés eux également à l'étranger. L'opération de démantèlement a permis la saisie de 384 555 comprimés psychotropes. Leurs relais interpellés en Algérie ont été présentés au parquet de Aouinet dans la wilaya de Tebessa et écroués.

Il faut préciser dans ce cadre que la main du Makhzen est évidente dans les opérations visant à noyer l'Algérie de drogue. Sa responsabilité dans la production et l'acheminement jusqu'aux frontières de la drogue, aussi bien les substances psychotropes que le kif traité est



évidente. Mieux encore, il semble, selon plusieurs opposants marocains, que des laboratoires clandestins de fabrication de produits psychotropes ont été installés dans certaines villes de l'est du Maroc frontalières avec l'Algérie, pour justement noyer le pays de produits psychotropes. Ces ateliers échappent au contrôle des services sanitaires marocains et relèvent de l'autorité du département des opérations spéciales des services marocains.

Au mois d'août dernier, un réseau conduit par un marocain depuis l'étranger a été démantelé par les services de sécurité à Oran. Quatre individus ont été interpellés au cours de cette opération qui avait permis la saisie de 17735 comprimés psychotropes, 54 kilogrammes de kif traité, un montant de 97.000 dinars, 6 téléphones portables, deux véhicules et des armes blanches. Ces opérations s'ajoutent à celles réalisées par des unités de l'Armée

nationale populaire en coordination avec les différents services de sécurité. Le dernier bilan opérationnel rendu public par le commandement de l'Anp et couvrant la période du 20 au 26 septembre, fait état de la saisie de 874 Kg de kif traité, 2.6 Kg de cocaïne, 170 174 comprimés psychotropes. Elle a également permis l'interpellation de 55 narcotrafiquants.

Ces opérations traduisent la mobilisation des services de sécurité qui veillent au grain et qui mènent une lutte sans merci contre le plan de subversion mené par le Maroc et ses relais et traites installés en Algérie.

Slimane B.

OCTOBRE ROSE 2023 La 12^e campagne de sensibilisation au cancer du sein lancée

On l'appelle Octobre rose : ce mois est, dans de nombreux pays, consacré à la sensibilisation au cancer du sein, le cancer le plus fréquent dans le monde. L'association El Badr organise, du 1er au 31 octobre, sa 12^e campagne de sensibilisation au cancer du sein. Cette campagne, qui se déroule à l'occasion du mois d'Octobre rose, vise à promouvoir le dépistage et la prévention de cette maladie. « Octobre rose 2023 » sera marqué par de nombreuses activités de sensibilisation au cancer du sein, notamment des campagnes de communication, des conférences et des actions de proximité. La campagne prévoit également de conventionner des centres d'imagerie médicale pour des mammographies à tarifs réduits, ainsi que d'autres initiatives. L'association El Badr rappelle que le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes en Algérie, avec près de 12 000 nouveaux cas par an. C'est pourquoi il est important de prévenir et de dépister précocement cette maladie. Le cancer du sein représente 26,4% du total des cas de cancer enregistrés chez les deux sexes et 19,5% des cas enregistrés chez les femmes. Presque tous les patients infectés sont des femmes, soit 98,3% des cas, selon les statistiques portées. Le tabagisme, l'alcool, la sédentarité et surpoids comptent parmi les facteurs de risques. Mais entre 5 et 10% des cas sont d'origine héréditaire. Certaines femmes ont ainsi une prédisposition génétique qui augmente leur risque d'avoir un cancer du sein.

M. Seghilani

DÉCÈS DU GÉNÉRAL À LA RETRAITE, LE MOUDJAHID HOCINE BENHADID

Le Président présente ses condoléances

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, dimanche, ses sincères condoléances, suite au décès du général à la retraite, le moudjahid Hocine Benhadid. Le Président de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble des éléments et personnels de l'Armée nationale populaire (ANP), prie Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. « À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

S. O.

SONATRACH A UN NOUVEAU PATRON

Rachid Hachichi remplace Toufik Hakkar

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions de Toufik Hakkar à la tête du groupe pétrolier national, Sonatrach, et nommé, à sa place, Rachid Hachichi, comme nouveau Président directeur général du groupe, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Le nouveau arrivé à la tête de Sonatrach n'est pas étranger à la maison, sachant qu'il avait déjà dirigé le groupe d'avril à novembre 2019, soit pendant une période de 7 mois. Il avait alors remplacé Abdelmoumen Ould Kaddour, aujourd'hui en prison. A cette époque, Rachid Hachichi occupait le poste de directeur de la production et de l'exploration de Sonatrach. Quant au désormais ex-PDG du groupe pétrolier, Toufik Hakkar avait dirigé Sonatrach depuis avril 2020.

F. G.

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT-BAIL

La COSOB approuve un emprunt obligataire

A l'occasion de sa réunion tenue le 26 septembre 2023, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), a approuvé son visa sur la notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 03 milliards de dinars par la Société Maghreb Leasing Algérie (MLA). A cet égard, la Commission a fixé le nombre de titres à émettre dans cette opération à 300 000 titres, d'une valeur nominale de 10.000 DA/titre. En outre, la COSOB a indiqué que

cet emprunt obligataire est d'une maturité de 5 ans, avec un taux d'intérêt annuel de 5,20%, soulignant que cet emprunt servira au financement de l'activité de crédit-bail de la société. Pour rappel, cette émission est la troisième du genre pour la Société Maghreb Leasing Algérie, qui avait précédemment émis deux emprunts obligataires institutionnels en 2015 et 2017. Agréée depuis 2006, la Société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier spécialisé dans l'activité de crédit-bail, doté d'un capital de 6,5 milliards DA.

H. S.

SOUS-RIRE

Antoine De Maximy : " J'irai dormir chez vous " à Alger

